



HAL
open science

Étude de la pérennité des projets d'installation aidée notamment en "nouveaux marchés, nouvelles filières"

Laura Picaud

► **To cite this version:**

Laura Picaud. Étude de la pérennité des projets d'installation aidée notamment en "nouveaux marchés, nouvelles filières". Sciences agricoles. 2012. dumas-00787467

HAL Id: dumas-00787467

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00787467>

Submitted on 12 Feb 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AGROCAMPUS OUEST

CFR Rennes

65 rue de Saint-Brieuc
CS 84215
F-35042 Rennes cedex

**Chambre Régionale d'Agriculture de
Bretagne**

Rond-point Maurice Le Lannou
ZAC Atalante-Champeaux
CS 74223
35042 RENNES CEDEX

Mémoire de Fin d'Études

**Diplôme d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences
Agronomiques, Agroalimentaires, Horticoles et du Paysage**

Année universitaire : 2011-2012

Spécialisation ou option : Politique et marchés de l'agriculture et des ressources

**Etude la pérennité des projets d'installation aidée, notamment des projets en
« nouveaux marchés, nouvelles filières »**

Par : Laura PICAUD

Devant le jury :

Soutenu à Rennes le 11 septembre 2012

Sous la présidence de : Aude Ridier

Maître de stage : Marie Isabelle LE BARS – Chargée de mission ODASEA Bretagne

Enseignant référent : Aude RIDIER

Autres membres du jury (Nom, Qualité) : Carole ROPARS, enseignant – chercheur

*"Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent
que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST".*

Fiche de diffusion du mémoire

A remplir par l'auteur⁽¹⁾ avec le maître de stage.

Aucune confidentialité ne sera prise en compte si la durée n'en est pas précisée.

Préciser les limites de la confidentialité⁽²⁾ :

➤ Confidentialité absolue : oui non

(ni consultation, ni prêt)

☞ Si oui 1 an 5 ans 10 ans

➤ A l'issue de la période de confidentialité **ou** si le mémoire n'est pas confidentiel,

Merci de renseigner les éléments suivants :

Référence bibliographique diffusable⁽³⁾ : oui non

Résumé diffusable : oui non

Mémoire consultable sur place : oui non

Reproduction autorisée du mémoire : oui non

Prêt autorisé du mémoire : oui non

.....
Diffusion de la version numérique du résumé : oui non

☞ Si oui, l'auteur⁽¹⁾ complète l'autorisation suivante :

Je soussigné(e) _____, propriétaire des droits de reproduction dudit résumé, autorise toutes les sources bibliographiques à le signaler et le publier.

Date :

Signature :

Rennes/Angers, le

Le maître de stage⁽⁴⁾,

L'auteur⁽¹⁾,

L'enseignant référent,

(1) auteur = étudiant qui réalise son mémoire de fin d'études

(2) L'administration, les enseignants et les différents services de documentation d'AGROCAMPUS OUEST s'engagent à respecter cette confidentialité.

(3) La référence bibliographique (= Nom de l'auteur, titre du mémoire, année de soutenance, diplôme, spécialité et spécialisation/Option) sera signalée dans les bases de données documentaires sans le résumé.

(4) Signature et cachet de l'organisme.

Remerciements

Je tiens à remercier toute l'équipe de la chambre d'agriculture de Bretagne pour son accueil et sa convivialité.

J'adresse mes remerciements en particulier à Marie Isabelle, mon maître de stage, qui a su me faire partager son expérience, pour son soutien, pour ses remarques constructives et pour l'autonomie qu'elle m'a laissée.

J'adresse également mes remerciements à Geneviève qui a su m'orienter et m'épauler durant ce stage. Merci au CER France pour son accueil chaleureux.

Merci à Véronique et à toute l'équipe de la FRAB avec qui j'ai collaboré pour mener au mieux les enquêtes et l'étude d'une manière générale.

Merci à tous les membres du comité de pilotage et technique et à toutes les personnes avec qui j'ai pu échanger et apprendre durant ce stage.

Bien sûr, je remercie les agriculteurs qui m'ont reçue avec beaucoup d'intérêt. Partager leur expérience a été, pour moi, très enrichissant tant sur le plan professionnel que personnel.

Enfin, je voudrais remercier Aude Ridier, tutrice de ce stage et Carole Ropars pour leur disponibilité et leurs conseils. Je remercie également toute l'équipe enseignante de la spécialité POMAR qui m'a beaucoup appris.

Je remercie aussi tous ceux qui m'ont aidée de près ou de loin dans la réalisation de cette étude.

Tables des matières

LISTE DES ABREVIATIONS	8
LISTE DES ILLUSTRATIONS	9
FIGURES	9
TABLEAUX	10
LISTE DES ANNEXES	11
INTRODUCTION	12
1. METHODE	17
1.1. CHOIX DES INDICATEURS DE PERENNITE ECONOMIQUE	17
1.1.1. <i>Les données comptables</i>	17
1.1.1.1. Les données du bilan	17
1.1.1.2. Les données du compte de résultat	17
1.1.1.3. Les données du tableau de financement.....	18
1.1.2. <i>Les indicateurs solvabilité</i>	18
1.1.2.1. Taux d'endettement	18
1.1.2.2. Capital d'exploitation / UTH	18
1.1.2.3. Fonds de roulement / stocks.....	19
1.1.3. <i>Les indicateurs de rentabilité</i>	19
1.1.3.1. Produit / UTH	19
1.1.3.1. EBE / UTAF.....	19
1.1.3.2. Marge brute sur produit.....	20
1.1.3.3. EBE / Produit	20
1.1.3.4. Sensibilité aux aides du 1 ^{er} pilier de la PAC	20
1.1.3.5. EBE / capital d'exploitation	20
1.1.4. <i>Les indicateurs de liquidité</i>	20
1.1.4.1. Annuités / EBE	20
1.1.4.2. Revenu disponible / UTAF	20
1.1.4.3. Prélèvements privés /Revenu disponible	20
1.1.4.4. Marge de sécurité	21
1.2. ETAT DES LIEUX EN 2011 DE LA SITUATION ECONOMIQUE DES JA INSTALLEES ENTRE 2005 ET 2008 21	
1.2.1. <i>Intérêt de la méthode</i>	21
1.2.2. <i>Présentation de la méthode</i>	22
1.3. PROJET EN NM-NF : FREIN OU MOTEUR DE LA PERENNITE ECONOMIQUE ?	23
1.3.1. <i>L'intérêt de la méthode</i>	23
1.3.2. <i>Présentation de la méthode</i>	23
1.3.3. <i>La régression</i>	24
1.4. ANALYSE DES TRAJECTOIRES ECONOMIQUES DE PROJETS DES JA	25
1.4.1. <i>Intérêt de la méthode</i>	25
1.4.2. <i>Présentation de la méthode</i>	25
1.5. LES ENQUETES	26
1.5.1. <i>Intérêt des enquêtes</i>	26
1.5.2. <i>L'échantillonnage</i>	26
1.5.3. <i>Construction du questionnaire</i>	27
2. MATERIEL : DESCRIPTION DE LA BASE DE DONNEES	28
2.1. DEFINITION DES PROJETS NOUVEAUX MARCHES, NOUVELLES FILIERES	28
2.1.1. <i>Vente directe</i>	28
2.1.2. <i>Transformation</i>	28
2.1.3. <i>Diversification</i>	28
2.1.4. <i>Label</i>	29
2.1.5. <i>Les projets en NM-NF en pleine croissance</i>	29
2.2. LES BASES DE DONNEES DES CER FRANCE ET DE LA CRAB	30
2.2.1. <i>Les données de la CRAB</i>	
2.2.1.1. Le processus d'installation	30

2.2.1.2.	Description des données disponibles	30
2.2.2.	<i>Les données des 4 CER FRANCE de Bretagne</i>	30
2.2.3.	<i>L'appariement des deux bases de données</i>	31
3.	RESULTATS ET INTERPRETATIONS	32
3.1.	2011 : DERRIERE DES MOYENNES ENCOURAGEANTES, UNE GRANDE DISPARITE DES RESULTATS ECONOMIQUES DES JA	32
3.1.1.	<i>La représentativité des données</i>	32
3.1.1.	<i>Solvabilité</i>	33
3.1.1.1.	Bilan moyen des JA	33
3.1.1.1.	Taux d'endettement	33
3.1.1.2.	Capital d'exploitation / UTH	33
3.1.1.3.	FR / stocks	34
3.1.2.	<i>Rentabilité</i>	34
3.1.2.1.	Produit/ UTH	34
3.1.2.1.	EBE/UTAF	35
3.1.2.2.	Marge brute / produit	35
3.1.2.3.	EBE /Produit	36
3.1.2.1.	Sensibilité aux aides du 1 ^{er} pilier de la PAC	36
3.1.2.2.	EBE/ capital d'exploitation	37
3.1.3.	<i>Liquidité</i>	38
3.1.3.1.	Utilisation moyenne de l'EBE	38
3.1.3.2.	Annuités/EBE	38
3.1.3.3.	Revenu disponible/UTAF	39
3.1.3.4.	Prélèvements privés /Revenu disponible	39
3.1.3.5.	Marge de sécurité	40
3.1.4.	<i>Conclusion partielle</i>	40
3.2.	UN EFFET NEGATIF DE LA VARIABLE NM-NF SUR DES RESULTATS ECONOMIQUES DES JA ?	41
3.2.1.	<i>Caractéristiques du JA en NM-NF</i>	41
3.2.2.	<i>Le modèle économétrique</i>	42
3.2.3.	<i>Synthèse des résultats</i>	43
3.2.1.	<i>Des résultats économiques différents selon les productions ?</i>	44
3.2.1.1.	Installation en lait	44
3.2.1.2.	Installation en porc.....	44
3.2.1.3.	Installation en volaille	45
3.2.1.4.	Installation en viande bovine	46
3.2.1.5.	Installation en céréales et oléo-protéagineux (COP)	47
3.2.1.6.	Installation en fruits et légumes	47
3.2.1.7.	Installation en productions rares.....	48
3.2.1.8.	Etre en NM-NF : une force pour certaines productions, une faiblesse pour d'autres.....	48
3.2.1.9.	L'installation hors cadre familial : une force pour certaines productions, une faiblesse pour d'autres....	49
3.2.1.10.	L'installation d'un JA non issu du milieu agricole : une faiblesse ? Pas si sûr	49
3.2.2.	<i>La pérennité économique des NM-NF variable selon les productions</i>	50
3.3.	QUELLE TRAJECTOIRE D'INSTALLATION POUR LES JA ?	50
3.3.1.	<i>Trois classes pour trois profils</i>	51
3.3.2.	<i>Les NM-NF : des trajectoires à l'installation comme les autres</i>	53
3.3.3.	<i>Conclusion partielle</i>	53
3.4.	ETUDES DE CAS	54
3.4.1.	<i>Un laitier en NM-NF devenu classique</i>	54
3.4.1.1.	Le projet, ses particularités et ses évolutions	54
3.4.1.2.	Les points forts et faibles.....	55
3.4.1.3.	Si c'était à refaire : la vision du jeune sur son projet.....	55
3.4.1.4.	Quel lien entre ce projet et l'étude économique	55
3.4.2.	<i>Un équin</i>	55
3.4.2.1.	Le projet, ses particularités et ses évolutions	55
3.4.2.2.	Les points forts et faibles.....	56
3.4.2.3.	Si c'était à refaire : la vision du jeune sur son projet.....	56
3.4.2.4.	Quel lien entre ce projet et l'étude économique	56
3.4.3.	<i>Une productrice de porc en transformation et vente à la ferme</i>	57
3.4.3.1.	Le projet, ses particularités et ses évolutions	57
3.4.3.2.	Les points forts et faibles.....	57

3.4.3.3.	Si c'était à refaire : la vision du jeune sur son projet.....	57
3.4.3.4.	Quel lien entre ce projet et l'étude économique	57
3.4.4.	<i>Une maraichère en vente directe exclusivement.....</i>	58
3.4.4.1.	Le projet, ses particularités et ses évolutions	58
3.4.4.2.	Les points forts et faibles.....	58
3.4.4.3.	Si c'était à refaire : la vision du jeune sur son projet.....	58
3.4.4.4.	Quel lien entre ce projet et l'étude économique	58
4.	DISCUSSION.....	59
4.1.	LE MANQUE DE REcul SUR L'INSTALLATION DES PROJETS EN NM-NF	59
4.2.	DES PROBLEMES D'APPARIEMENT.....	59
4.3.	LE PROFIL DES CLIENTS CER	59
4.4.	LE TAUX D'ABANDON INCONNU DE L'ACTIVITE AGRICOLE.....	59
4.5.	LA MESURE DE L'ECART ENTRE LES RESULTATS PREVISIONNELS ET REELS IMPOSSIBLE	59
4.6.	4 JA EN NM-NF SOUMIS AUX 15 INDICATEURS DU PAD.....	60
	CONCLUSION	62
	BIBLIOGRAPHIE	64
	ANNEXES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
	ANNEXE n° 1 : ARBRE DE CALCUL DES SCORES DES TRAJECTOIRES D'INSTALLATION	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
	ANNEXE n° 2 : SYSTEMES DE 15 INDICATEURS DE DURABILITE DU PAD 2012-2014 D'ILLE ET VILAINE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
	ANNEXE n° 3 : QUESTIONNAIRE D'ENQUETE DE PERENNITE DES EXPLOITATIONS AIDEES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET EN NOUVEAUX MARCHES ET NOUVELLES FILIERE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
	ANNEXE n°4 : RESULTATS DES BOITES DE DISPERSION ET DES MOYENNES DES 13 INDICATEURS DE PERENNITE DES PROJETS D'INSTALLATION DU GROUPE ET EN NM-NF EN 2011..	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
	ANNEXE n°5 : RESULTATS DES SIX MODELES ESTIMES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

Liste des abréviations

CRAB	Chambre régionale d'agriculture de Bretagne
DJA	Dotation aux jeunes agriculteurs
DPU	Droit à paiement unique
EARL	Exploitation agricole à responsabilité limitée
EBE	Excédent brut d'exploitation
EPI	Etude prévisionnelle d'installation
FRAB	Fédérations régionale des agriculteurs biologiques
GAEC	Groupement agricole d'exploitation en commun
HCF	Hors cadre familial
JA	Jeune agriculteur
MNA	Milieu non agricole
MS	Marge de sécurité
NM-NF	Nouveaux marchés – Nouvelles filières
ODASEA	Organisme départemental pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles
OTEX	Orientation technico-économique des exploitations
PAC	Politique agricole commune
PAD	Projet agricole départemental
PDE	Plan de développement de l'exploitation
RD	Revenu disponible
SAU	Surface agricole utile
TE	Taux d'endettement
UTH	Unité de travail humain
UTAF	Unité de travail agricole et familial

Liste des illustrations

Figures

Figure 1 : Schéma d'un bilan comptable

Figure 2 : Schémas des 5 comportements de prélèvements ou d'apports d'argent des associés sur l'exploitation

Figure 3 : Représentation d'une boîte à moustaches

Figure 4 : Part des projets d'installation aidée des JA par année en NM-NF, vente directe, transformation, label et diversification entre 2005 et 2011.

Figure 5 : Bilan moyen en 2011 de 1000 JA

Figures 6 : Moyennes et dispersions du taux d'endettement des JA du groupe et en NM-NF

Figures 7 : Moyennes et dispersions du capital d'exploitation / UTH des JA du groupe et en NM-NF

Figures 8 : Moyennes et dispersions du FR / stocks des JA du groupe et en NM-NF

Figures 9 : Moyennes et dispersions du produit / UTH des JA du groupe et en NM-NF

Figures 10 : Moyennes et dispersions du EBE / UTAF des JA du groupe et en NM-NF

Figures 11 : Moyennes et dispersions de la marge brute / produit des JA du groupe et en NM-NF

Figures 12 : Moyennes et dispersions de l'EBE / produit des JA du groupe et en NM-NF

Figures 13 : Moyennes et dispersions de la sensibilité aux aides PAC des JA du groupe et en NM-NF

Figures 14 : Moyennes et dispersions de l'EBE / capital d'exploitation des JA du groupe et en NM-NF

Figure 15 : Utilisation moyenne de l'EBE par les JA en 2011

Figures 16 : Moyennes et dispersions des annuités / EBE des JA du groupe et en NM-NF

Figures 17 : Moyennes et dispersions du RD / UTAF des JA du groupe et en NM-NF

Figures 18 : Comportements de prélèvements privés des JA du groupe et en NM-NF

Figures 19 : Part des JA du groupe et en NM-NF ayant une marge de sécurité positive et négative

Figure 20 : Répartition des projets selon le cadre de l'installation et le milieu d'origine du JA en NM-NF et en filière classique.

Figure 21 : Répartition des productions (OTEX simplifiés) en NM-NF et en filière classique.

Figure 22 : Répartition des JA par trajectoire

Figure 23 : Répartition des statuts juridiques par trajectoire

Figure 24 : SAU moyenne en hectares par trajectoire

Figure 25 : part de chaque taux de spécialisation par trajectoire

Figure 26 : Revenu disponible moyen par UTAF par année et par trajectoire

Figure 27 : Répartition des JA en NM-NF par trajectoire

Figure 28 : Comparaison du nombre de JA en NM-NF et en classique par score avec la fréquence d'apparition de chaque score

Figure 29 : Durabilité environnementale, socio-territorial et économique de 4 JA en NM-NF

Tableaux

Tableau 1 : Synthèse des trois situations possibles pour deux valeurs du ratio FR / stocks

Tableau 2 : Répartition des scores en fonction des seuils des critères choisis pour la typologie des trajectoires d'installation

Tableau 3 : Synthèse des modalités des variables dont la fréquence d'apparition n'est pas représentative de JA installés avec les aides entre 2005 et 2011.

Tableau 4 : Synthèse des résultats des modèles estimés

Tableau 5 : Synthèse des effets des variables NM-NF, installation hors cadre familial et JA non issu du milieu agricole sur la pérennité économique de l'exploitation selon les productions.

Tableau 6 : Résultats des 15 indicateurs de durabilité du PAD 35 de 4 JA en NM-NF

Liste des annexes

Annexe n° 1 : Arbre de calcul des scores des trajectoires d'installation

Annexe n° 2 : Systèmes de 15 indicateurs de durabilité du PAD 2012-2014 d'Ille et Vilaine

Annexe n° 3 : Questionnaire d'enquête de pérennité des exploitations aidées en agriculture biologique et en nouveaux marchés et nouvelles filières.

Annexe n° 4 : Résultats des boîtes de dispersion et des moyennes des 13 indicateurs de pérennité des projets d'installation du groupe et en NM-NF en 2011.

Annexe n° 5 : Résultats des six modèles estimés

Introduction

En agriculture, près d'un actif sur deux exerçant en 2007 prendra sa retraite d'ici 2020 (Warzee - INSEE). Le renouvellement des agriculteurs est un enjeu essentiel pour le maintien de cette activité et du nombre d'agriculteurs. La Bretagne comptait plus de 37 000 chefs d'exploitations en 2011 (EOLOAS - source MSA, 2011). Toujours d'après EOLOAS, l'observatoire de l'installation et de la transmission en agriculture, entre 2005 et 2011 près de 10 000 nouveaux chefs d'exploitation ont été recensés. Parmi ces nouveaux chefs d'exploitation 3 778 jeunes agriculteurs (JA) de moins de 40 ans ont reçu la dotation jeune agriculteur (DJA) et ont été accompagnés par les chambres d'agriculture départementales. Avec ces chiffres, la Bretagne et les Pays de Loire sont les deux premières régions de l'installation aidée en France depuis 2005 (Installagri - source APCA 2007-2011).

« Financées à parité par l'État et l'Union européenne, les aides à l'installation en agriculture [...] soutiennent financièrement les jeunes agriculteurs pour leur permettre de mettre en œuvre un projet économique viable » (Ministère de l'agriculture, 2012). Une des aides à l'installation est la DJA. Depuis 2009, le versement de la DJA se fait en une seule fois contre deux versements auparavant. Ce changement prive les chambres d'agriculture de recul sur les prévisions faites à l'installation. En effet, elles ne connaissent plus les résultats économiques post installation qui étaient comparés au prévisionnel au moment du 2^{ème} versement de la DJA. La circulaire 3030 de 2009 (Pascal Viné - Directeur général des politiques agricoles, agroalimentaires et des territoires, 2009) précise les réformes de conditions d'accès à la DJA. Les modifications concernent notamment :

- le remplacement de l'étude prévisionnelle de l'installation (EPI) sur 3 ans par le plan de développement de l'exploitation (PDE) sur 5 ans démontrant la viabilité du projet simulant un revenu prévisionnel de l'exploitant qui doit être compris entre 1 et 3 SMIC net(s),
- l'élargissement des critères de modulation de la DJA avec l'ajout du caractère innovant du projet, son impact sur l'amélioration de l'environnement et l'attractivité des territoires,
- le remplacement des stages 6 mois et de préparation à l'installation par le plan de professionnalisation personnalisé.

Le changement de délai accordé au JA pour évaluer l'efficacité économique de son projet n'est pas anodin. Le retour sur investissement de l'exploitation semble donc être plus long à obtenir qu'avant et explique, en partie, ce changement de loi.

L'étude de pérennité des projets d'installations aidées, notamment des projets en «nouveaux marchés, nouvelles filières» est motivée par ce changement de réglementation. Afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes installés et de rendre le parcours d'installation aidée le plus pertinent possible, il a été choisi de travailler sur les JA aidés.

L'un des objectifs de l'étude est de définir la notion de pérennité, de la caractériser et de trouver ses déterminants. Le dictionnaire (Larousse) définit la pérennité comme « ce qui dure longtemps ». Cette description temporelle est partagée dans une étude des facteurs d'évolution humains et technico-économiques de la taille des exploitations (De Corlieu, 2000) qui définit les exploitations agricoles pérennes comme des exploitations toujours présentes 1 à 7 ans après l'installation et dirigées par le même chef d'exploitation. Dans une étude sur les trajectoires

d'installation et leur pérennité dans les années 1990, M. Blanc (Blanc, 2005) reprend ces deux seuls critères pour définir les exploitations pérennes. Toutefois, ce dernier critique cette définition puisqu'elle sous-estime le nombre d'exploitations pérennes. En effet, l'exploitation peut avoir disparu suite à une fusion avec une autre exploitation ou bien le chef d'exploitation apparent, installé au début, a pu changer sans qu'il ait cessé de diriger l'exploitation. Aucune notion de rentabilité ni de qualité de vie n'est mentionnée dans la définition de pérennité.

Des études plus anciennes ont, quant à elles, cherché à détecter les indicateurs des difficultés financières. Elles permettent de détecter les exploitations qui ne vont pas durer plutôt que celles qui vont durer. Une étude de Colson et Pineau (Colson & Pineau, 1991) utilisait l'incident de paiement comme indicateur de différenciation de la difficulté financière. L'incident de paiement est la traduction d'un retard de paiement d'une durée conséquente auprès des fournisseurs, du crédit agricole ou de la mutualité sociale agricole. La caractérisation des individus en incident de paiement et l'étude de leurs différences avec le reste de la population permettent d'identifier les ratios les plus pertinents pour analyser la difficulté financière. Une analyse en composantes principales sur 30 ratios comptables et une classification ascendante hiérarchique des incidences de paiement des exploitations ont conduit à la sélection de 3 groupes de ratios comptables pour approcher le niveau du risque auquel est confronté l'exploitation : la charge de la dette, l'autonomie financière et la liquidité. Une autre étude s'est intéressée aux difficultés financières des exploitations mais avec une autre approche méthodologique. Les auteurs (Colson, Chatellier, & Blogowski, 1995) ont réalisé une typologie des classes de performance économique à partir de fonctions scores de 4 indicateurs de pérennité. Pour chacun des 4 indicateurs choisis, la position (calculée à partir de la moyenne des ratios sur 3 ans d'exercices comptables) d'une exploitation par rapport à la médiane permet d'apprécier sa performance relative. Les 4 indicateurs choisis sont le revenu par travailleur familial, la valeur ajoutée brute sur le produit brut, la valeur de l'autofinancement net rapportée à l'actif total et le service de la dette sur l'excédent brut d'exploitation. Cette dernière méthode est opérationnelle mais la moyenne des 3 dernières années d'exploitations pour des JA n'a que peu de sens. Ne prendre qu'une seule année est dangereux puisque l'évaluation de la pérennité peut être influencée favorablement ou non par la conjoncture.

Aucun consensus n'est trouvé sur les indicateurs de pérennité dans les travaux recensés bien que les notions d'existence et de trajectoire restent. De même, les notions de solvabilité et de liquidité de l'exploitation sont mentionnées dans ces études.

En 2008, une étude des déterminants financiers et organisationnels de la viabilité économique des entreprises agricoles familiales après transfert (Lepage, Perrier, & Parent, 2008) se propose de trouver un seul indicateur de la viabilité économique et reprend pour cela une définition de Eaton (1994) et Zahm et al. (2004) : « [...] la capacité de l'entreprise à poursuivre ses activités à court et moyen terme ». Cette définition introduit une notion nouvelle de capacité et évoque la notion de temps de façon plus précise, le moyen terme de 1 à 10 ans. Les auteurs mesurent la viabilité économique par la marge de sécurité standardisée sur les produits (MSSP) qui agrège la marge de sécurité sur les produits, le renouvellement des immobilisations ainsi que la durée des emprunts. Ils réalisent une typologie suivant la valeur de la MSSP obtenue et soumettent cet indicateur à une régression linéaire multiple pour l'expliquer selon 3 catégories de variables explicatives : le montage financier (mode d'acquisition de l'exploitation par le JA), la situation financière, technico-économique et organisationnelle de l'entreprise l'année du transfert et l'évolution de l'entreprise après le transfert. Seuls des indicateurs de la

situation financière et technico-économique de l'entreprise l'année du transfert et l'évolution de l'entreprise expliquent la MSSP. Cette méthode présente l'intérêt de mettre en lumière les indicateurs qu'il serait judicieux de regarder au moment de l'installation. L'inconvénient de cette méthode est le calcul et la compréhension de la variable dépendante étudiée, la MSSP.

Le choix des indicateurs de pérennité économique est essentiel pour répondre à la première problématique que nous nous posons.

P1 : La situation des JA installés entre 2005 et 2011 est-elle économiquement pérenne aujourd'hui ?

La pérennité économique est nécessaire au maintien de l'exploitation mais elle n'est pas jugée suffisante comme en témoignent le développement de méthodes comme IDEA, les indicateurs de durabilité des exploitations agricoles (Vilain, et al., 2008 - troisième édition) évaluant la durabilité des exploitations sous les aspects économique, environnemental et social. Une étude sur la caractérisation des projets atypiques (Vinatier Roche, 2006) montre l'importance des aspects social, territorial et environnemental dans la construction de projets « atypiques ». C'est la combinaison de ces trois volets qui est aussi prônée dans le développement durable. L'économie n'est plus qu'un des trois piliers de la pérennité ou de la durabilité. A noter que dans la méthode IDEA, la viabilité économique est un des indicateurs de pérennité économique alors que pour Lepage Perrier et Parent la viabilité économique est synonyme de pérennité économique. Ainsi, notre étude a pour objectif de répondre à une deuxième problématique.

P2 : Comment les aspects environnementaux, sociaux et humains influent-ils sur les résultats économiques de l'exploitation ?

L'étude est aussi motivée par l'évolution de la nature des projets d'installation. Alors que la Bretagne est une région d'élevage laitier principalement, on observe depuis quelques années un changement des productions et des modes de commercialisation des produits agricoles. En effet, de plus en plus de projets dits « atypiques », « alternatifs » ou « diversifiés » voient le jour. Ces projets sont appelés « Nouveau Marchés, Nouvelles filières » (NM-NF) par la CRAB. Ainsi, 28% des projets d'installation aidés en 2011 sont répertoriés NM-NF. Cependant, ces projets ne sont pas nouveaux dans le paysage breton mais connaissent un regain d'intérêt suite à une baisse du nombre d'exploitations en vente directe sur la période 1988-2000 d'après le recensement agricole, qui ne s'intéresse pas particulièrement à l'installation. Pour la CRAB, tous les projets d'installation développant de façon significative au moins une des activités de transformation, vente directe, diversification ou label appartiennent à la catégorie des projets d'installation en NM-NF. Les seuils de significativité seront précisés plus tard dans l'étude. Cette étude fait suite à une précédente étude sur les projets agri-ruraux innovants de C. Dufour (Dufour, 2007) qui énonce la particularité de ces projets et les motivations nouvelles qui les animent. Par exemple, l'évaluation normative et pragmatique des projets exige un revenu minimum égal au SMIC alors que lors de l'évaluation personnalisée, les porteurs de projet estimaient que le revenu devait correspondre aux besoins familiaux et antérieurs. De même, ces porteurs de projets ont un objectif de revenu prenant en compte l'autoconsommation et la « débrouille » alors que dans l'évaluation normative, c'est le chiffre d'affaires qui doit faire vivre la structure. Les préoccupations sont tournées vers l'autonomie et la famille dans une évaluation contre le maintien de la structure dans l'autre. On comprend bien qu'il y a une vision

différente de la pérennité. Le choix des indicateurs économiques doit donc être large et complet pour prendre en compte ses différentes visions de la durabilité économique.

Cette étude de pérennité ne se focalise pas sur les projets NM-NF mais tente de les comparer aux autres. Elle ne cherche pas à les stigmatiser mais cherche au contraire à approfondir la connaissance de ces nouveaux systèmes. En effet, ces nouveaux projets sont peu connus et subissent des réticences de la part des investisseurs notamment. Ces réticences sont motivées par des aprioris de non viabilité économique des projets et d'une plus faible rentabilité. Le porteur de projet vise une qualité de vie où la rentabilité de l'exploitation n'est pas toujours au cœur des exigences. Cette étude a donc pour objectif principal de dépasser les aprioris car une seule étude économique quantitative et statistiquement représentative à ce jour a été menée sur ces projets. L'étude de caractérisation des installations sur les exploitations ayant des productions atypiques et/ou des activités complémentaires (Vinatier Roche, 2006) a permis de comparer la durabilité des projets atypiques avec les projets classiques du point de vue économique, environnemental et social grâce à la méthode IDEA. Elle a été réalisée à partir de données d'enquêtes sur 70 exploitations atypiques dans 3 départements de l'ouest et fait état d'une plus faible viabilité économique de ces projets par rapport à des projets classiques. Les résultats montrent aussi que la durabilité économique prenant en compte, la viabilité économique est plutôt bonne et meilleure que celle des projets classiques. Ceci étant, les projets classiques auxquels sont comparés les projets atypiques de cette étude ne sont pas situés dans la même région que les projets atypiques.

Cette présente étude va donc permettre de confirmer ou non la plus faible viabilité économique des projets en NM-NF sur le territoire breton et savoir si c'est bien le critère NM-NF qui explique ces différences de résultats économiques. Les indicateurs économiques que nous avons choisis seront inspirés de la méthode IDEA mais pas seulement. Les indicateurs économiques permettront d'identifier les spécificités économiques, s'il y en a, des projets en NM-NF et de diminuer les risques d'échec de ces projets en répondant aux troisième, quatrième et cinquième questions :

P3 : Les résultats des indicateurs économiques de pérennité en NM-NF sont-ils différents en moyenne et par leur dispersion des projets classiques bretons ?

P4 : Les projets en NM-NF expliquent-ils à la baisse au moins un indicateur de pérennité économique ?

P5 : Les projets en NM-NF ont-ils des trajectoires d'installation moins pérennes que celles des projets classiques bretons ?

Afin d'approfondir la connaissance des projets d'installation, on cherche à savoir ce qui caractérise ces projets : connaissance des caractéristiques des projets et des porteurs de projet et références économiques demandées par les porteurs de projets, par les chambres et les financeurs publics (CDOA, Etat, Région). A l'aide de données de comptabilité des exploitations agricoles aidées, on calculera des indicateurs de la situation financière des exploitations au travers d'indicateurs financiers et technico-économiques.

Pour mener à bien cette étude de la pérennité économique post-installation des JA, le travail sera réalisé sur des données comptables réelles des exploitations issues des centres de conseil et d'expertise comptable départementaux bretons, les CER FRANCE, que nous apparions avec les données de la CRAB. Sur les 3778 JA installés, dont 726 en NM-NF, entre

2005 et 2011 avec l'aide DJA, 52% ont pu être appariés avec les JA suivis par les CER FRANCE. Pour cette étude, la pérennité économique est définie comme un ensemble d'indicateurs utilisés par les CER France, regroupés en 3 classes :

- La solvabilité représente la capacité d'un producteur à emprunter de nouveau en cas de problème (Levallois et Perrier 2002)
- La rentabilité juge l'efficacité des investissements (Walsh et Anderson 2006)
- La liquidité mesure la capacité de l'entreprise à remplir ses obligations à court terme (Walsh et Anderson 2006)

Par souci de simplicité d'utilisation et de compréhension, nous avons sélectionné des indicateurs en partie utilisés par les conseillers à l'installation et les membres de la commission départementale d'orientation agricole (CDOA) et cités dans les études déjà réalisées sur ce sujet. Une première approche des résultats technico-économiques de ces indicateurs de solvabilité, rentabilité et liquidité des JA est réalisée afin de dresser un bilan de la situation des JA en 2011 (P1) et faire une première comparaison entre tous les projets et les projets en NM-NF (P3).

Nous proposons un traitement économétrique de ces données permettant de tester la quatrième problématique. Ce traitement riche et intéressant permettra de savoir si le critère NM-NF est un déterminant de quelques indicateurs économiques. Cette méthode permet d'avoir une évaluation chiffrée des atouts et faiblesses des projets en NM-NF et de lier ce critère aux types de production.

Une autre approche complémentaire est basée sur l'analyse des trajectoires d'installation des exploitations afin de comprendre leur dynamique de croissance ou de déclin. L'analyse s'établira à partir d'une typologie des trajectoires. On évaluera la trajectoire des JA et on comparera celles des NM-NF à celles du reste du groupe afin de vérifier la cinquième problématique.

Les aspects environnementaux, sociaux et territoriaux conditionnent aussi la réussite du projet. Ainsi, la pérennité sociale et environnementale sera établie à partir d'un questionnaire construit et inspiré de la méthode IDEA et des indicateurs de durabilité du projet agricole départemental (PAD) de 2012-2014 (Direction régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt en Bretagne, 2007) afin de tester la deuxième problématique. Pour cela, nous analyserons les résultats d'enquêtes de quelques JA sélectionnés suite à l'analyse des trajectoires. Le temps imparti n'a permis de faire que quelques études de cas. Le questionnaire d'enquête a été réalisé en partenariat avec la fédération régionale des agriculteurs bio de Bretagne (FRAB).

1. Méthode

Le but de cette étude est double. Premièrement, il est de voir la situation économique des JA. Deuxièmement, il est de voir les spécificités économiques, sociales et environnementales, s'il y en a, des projets en NM-NF. On cherche à comparer les projets en NM-NF aux autres projets.

1.1. Choix des indicateurs de pérennité économique

Je présente ici la définition, le mode de calcul et l'intérêt des ratios comptables. Les indicateurs sélectionnés ont été inspirés de la méthode IDEA, des indicateurs utilisés par les CER FRANCE et des indicateurs utilisés dans les différentes études économiques de la bibliographie. 3 groupes d'indicateurs renseignent sur la pérennité de l'exploitation (CER France , 2012).

- **La solvabilité** mesurant la solidité financière et donc la capacité d'un producteur à emprunter de nouveau en cas de problème. C'est le «film» de l'exploitation depuis le début de l'exploitation. Les indicateurs de ce groupe sont issus du bilan comptable.
- **La rentabilité** mesurant la performance économique ou l'aptitude d'une entreprise à générer des bénéfices. C'est l'«image» de l'exploitation de l'année passée. Les indicateurs de ce groupe sont issus du compte résultats.
- **La liquidité** mesurant la capacité de l'entreprise à remplir ses obligations à court terme et le comportement des agriculteurs. Les indicateurs de ce groupe sont issus du compte de résultats et du tableau de financement.

1.1.1. Les données comptables

1.1.1.1. Les données du bilan

L'actif regroupe les emplois. Il montre la façon dont est utilisé l'argent dans une exploitation. Il est égal au passif. Le passif symbolise les ressources de l'exploitation ou comment l'exploitation finance ses dépenses. Un schéma de bilan (figure 2) permet de visualiser la situation financière d'une exploitation à un moment donné de son existence.

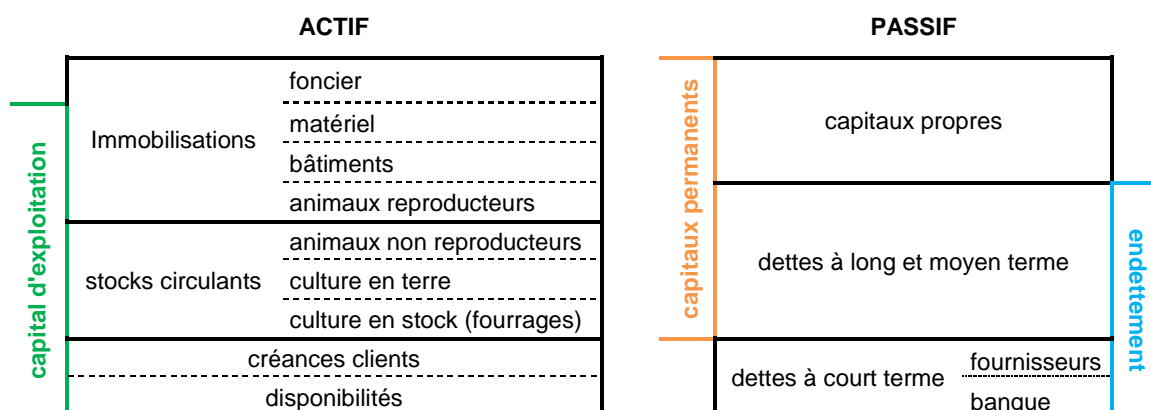


Figure 1 : Schéma d'un bilan comptable (CER France , 2012)

1.1.1.2. Les données du compte de résultat

Le compte de résultats fait état de l'exercice de l'année passée. Il présente tous les produits de l'exploitation ainsi que les charges. Le produit de l'exploitation est la somme de la production

vendue (chiffre d'affaires) et stockée. Il est détaillé selon le type de production (porc, bovins, céréales,...).

Produit + aides PAC	- charges d'exploitation	= marge brute (MB)
	- charges liées aux services	= valeur ajoutée (VA)
	- charges liées à la main d'œuvre	= Excédent Brut d'Exploitation (EBE)
	- amortissements et frais financiers	= résultat courant (RC)
	- charges + produits exceptionnels	= résultat de l'exercice

Le détail sur la construction du produit nous a permis de calculer un taux de spécialisation qui l'homologue de l'OTEX qui a pu être modifié depuis l'installation au cours des années d'exercice. Il est donc nécessaire de calculer ce taux de spécialisation afin de connaître la principale production réelle. Il a été calculé en prenant le produit maximum des produits détaillés par production pour chaque exploitation et pour chaque année comptable.

L'EBE a été corrigé de la rémunération des associés afin de pouvoir comparer les exploitations en individuel et en société. En effet, en individuel, le compte de résultat ne présente pas de rémunération du chef d'exploitation L'EBE mentionné ensuite dans l'étude est toujours corrigé.

1.1.1.3. Les données du tableau de financement

Le tableau de financement rend compte des flux de trésorerie d'emplois mobilisés et de ressources dégagés par l'entreprise au cours de l'exercice comptable passé.

EBE	- annuités bancaires – frais financiers	= revenu disponible (RD)
	- prélèvements privés	= marge de sécurité

Le revenu disponible est donc la somme des prélèvements privés et de la marge de sécurité. Dans la plupart des cas, les exploitants prélèvent de l'argent sur l'exploitation pour vivre. Mais il arrive parfois que les exploitants apportent de l'argent pour consolider la situation financière de l'exploitation. La marge de sécurité est utilisée pour couvrir des événements non programmés (incidents techniques, météorologiques, sanitaires, des investissements non programmés), des effets dépressifs de la conjoncture, l'autofinancement des investissements et l'évolution des besoins privés.

1.1.2. Les indicateurs solvabilité

Les indicateurs de solvabilité sont issus des enregistrements du bilan. Le bilan est le document comptable de synthèse dans lequel sont regroupés l'ensemble des ressources et des dépenses qu'a fait l'entreprise, à une date donnée.

1.1.2.1. Taux d'endettement

Le taux d'endettement mesure le niveau de la dette d'une entreprise par rapport à ses fonds propres (INSEE). Il est calculé en sommant les dettes à court, moyen et long terme du passif puis en divisant cette somme par la valeur de l'actif net. Plus ce taux est élevé, plus l'exploitation doit consacrer une part importante de son EBE au remboursement des emprunts.

1.1.2.2. Capital d'exploitation / UTH

Le capital d'exploitation représente l'outil de production ou encore l'actif du bilan comptable à ceci près qu'il ne comprend pas le foncier. Les terres ne sont pas comptées pour calculer cet indicateur puisque certains chefs d'exploitation ne sont pas propriétaires des terres. Ainsi les exploitants ayant des terres en fermage ne sont pas pénalisés par cet indicateur. En ramenant

cet indicateur à l'UTH, on peut estimer la dimension de l'outil de production par unité travail ou encore le montant de la reprise de l'exploitation lors de l'installation d'un JA.

1.1.2.3. Fonds de roulement / stocks

Le ratio fonds de roulement (FR) sur stocks sert à mesurer la capacité de l'exploitation à faire face à ses besoins de financement. Le FR est le passif permanent déduit de l'actif permanent soit les capitaux propres et les dettes à long et moyen terme moins les immobilisations. S'il est positif, alors l'exploitation dispose d'un surplus de ressources une fois l'actif permanent financé. Dans le cas contraire, les ressources sont insuffisantes. Un FR négatif est signe d'un manque de ressources mais sa valeur positive n'est interprétable que si elle est mise en relation avec les stocks. S'ils sont positifs, alors le FR doit les compenser. Par conséquent le ratio FR sur stocks doit idéalement être égal à un (tableau 1). Avoir un ratio supérieur à 100% n'est pas utile, le surplus pourrait être réinvesti ou augmenter le revenu disponible des associés.

FR	stocks	FR / stocks	Interprétation du ratio FR / stocks
< 0	> 0	< 0	Situation mauvaise : déséquilibre des financements avec un risque d'insolvabilité
> 0	> 0	> 0	FR / stocks < 1 l'entreprise a des ressources à CT pour financer une partie des stocks
			FR / stocks > 1 le cycle d'exploitation est financé à plus de 100% par des ressources permanentes

Tableau 1 : Synthèse des trois situations possibles pour deux valeurs du ratio FR / stocks

1.1.3. Les indicateurs de rentabilité¹

Les indicateurs de rentabilité sont issus des enregistrements du compte de résultats. Le compte de résultat recense l'ensemble des flux qui modifient positivement ou négativement le patrimoine de l'entreprise pendant une période donnée: produits qui génèrent de la richesse, et charges qui en détruisent. Le solde indique le profit, quand la valeur du patrimoine de l'entreprise a augmenté ou la perte quand la valeur du patrimoine de l'entreprise a diminué.

1.1.3.1. Produit / UTH

Le produit traduit la capacité en valeur de l'exploitation à produire. C'est l'ensemble de la production qui est vendue et stockée. Il peut être influencé par le type de production. En le ramenant à l'unité de travail, on regarde la productivité en valeur du travail.

1.1.3.1. EBE / UTAF

L'excédent brut d'exploitation (EBE) est la différence entre les produits d'exploitation et les charges d'exploitation hors amortissements et provisions. C'est un indicateur clé qui permet de déterminer la rentabilité de l'activité courante de l'entreprise. Cependant nous l'avons ramené à l'unité de travail pour pouvoir comparer les grosses exploitations et les petites et mesurer l'efficacité en valeur du travail. Il est ramené à l'unité de travail familial parce le calcul des charges de l'EBE comprend la rémunération des salariés.

¹ Le terme rentabilité est pris au sens large. Il ne comprend pas seulement la rentabilité du capital. Il intègre aussi celle du travail et du produit.

1.1.3.2. Marge brute sur produit

La marge brute sur le produit, aussi appelée taux de marge, traduit l'efficacité technique de l'exploitation. Nous aurions pu prendre la valeur ajoutée, prenant en compte les charges de main d'œuvre, mais nous souhaitons voir l'efficacité à optimiser les charges d'exploitation seulement.

1.1.3.3. EBE / Produit

L'EBE sur produit est un indicateur mesurant la capacité à optimiser toutes les charges (d'exploitation et de structure). Plus ce ratio est élevé, plus les charges sont optimisées et plus l'exploitation est rentable.

1.1.3.4. Sensibilité aux aides du 1^{er} pilier de la PAC

Il est calculé en estimant la part des aides du premier pilier de la PAC (aides couplées et DPU) dans la réalisation de l'EBE. Ainsi, on estime la sensibilité des bénéfices de l'exploitation aux aides PAC. Autrement dit, cet indicateur permet de savoir si l'exploitation tire son bénéfice de son cycle d'exploitation ou bien si elle est très dépendante des aides pour continuer à exister.

1.1.3.5. EBE / capital d'exploitation

Le ratio EBE sur capital d'exploitation permet de voir la rentabilité du capital investi hors foncier. Ce ratio, peu utilisé en agriculture, renseigne sur la capacité d'une exploitation à dégager des bénéfices pour un outil de production d'une valeur de 100€.

1.1.4. Les indicateurs de liquidité

Les indicateurs de liquidité sont issus des enregistrements du compte de résultats et du tableau de financement. Ce dernier fait état des flux de trésorerie d'emplois mobilisés et de ressources dégagées par l'entreprise au cours d'un an.

1.1.4.1. Annuités / EBE

Le ratio annuités sur EBE montre la part des bénéfices de l'exploitation (EBE) consacrée au remboursement des annuités bancaires. Les annuités peuvent être importantes si le taux d'intérêt est élevé, si la durée de remboursement est courte et/ou si les emprunts sont élevés. Plus ce ratio est important, plus la part du revenu disponible dans l'EBE diminue.

1.1.4.2. Revenu disponible / UTAF

Le revenu disponible (RD) est la part des bénéfices qui va potentiellement rémunérer les exploitants ou les associés de l'exploitation. Le revenu disponible est calculé en déduisant les annuités de l'EBE. Il est divisé par le nombre d'associés ou la main d'œuvre familiale de l'exploitation (UTAF). L'utilisation du RD traduit le comportement des chefs d'exploitation. La part du RD utilisée pour investir est symbolisée par la marge de sécurité et la part du RD consacrée à l'épargne et la consommation des ménages est symbolisée par les prélèvements privés. Les prélèvements privés sont aussi destinés à financer l'investissement par l'intermédiaire des prêts JA. En effet, dans certains GAEC, les prêts JA sont des dettes personnelles du JA et non de l'exploitation.

1.1.4.3. Prélèvements privés / Revenu disponible

Les prélèvements privés correspondent à l'argent prélevé sur le compte de l'exploitation par les associés ou les exploitants pour vivre. Les prélèvements privés divisés par revenu disponible

permettent de constater la part du revenu disponible utilisé par les associés. Il y a 5 situations possibles (Figure 3).

La figure 3 simplifie à l'extrême les comportements qui peuvent recouvrir des réalités complexes. Les prélèvements en dépit d'un RD inférieur à zéro sont nécessaires pour permettre à l'exploitant de vivre mais aussi, pour certains JA, de rembourser son emprunt bancaire. De même un prélèvement risqué peut subvenir dans le cas d'exploitation avec un ratio de FR sur BFR supérieur à 100%. De ce cas, le prélèvement n'est pas risqué. Un apport, en dépit d'un RD positif, peut avoir lieu lorsque le bilan n'est pas bon et que l'entreprise souhaite améliorer sa situation en vue d'un prochain investissement par exemple.

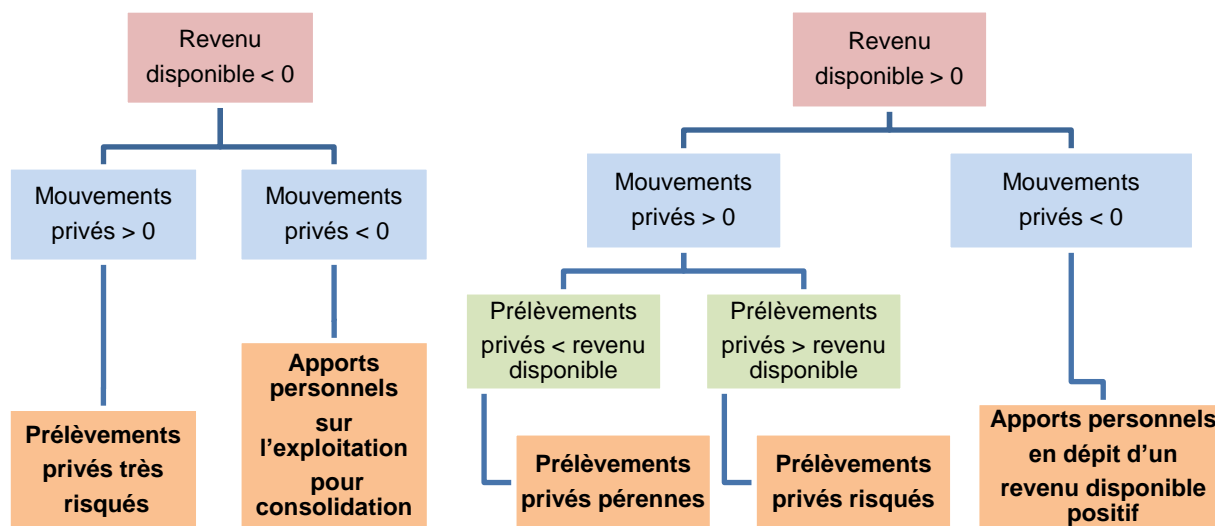


Figure 2 : Schémas des 5 comportements de prélèvements ou d'apports d'argent des associés sur l'exploitation

1.1.4.4. Marge de sécurité

La marge de sécurité correspond à la différence entre le revenu disponible et la somme des prélèvements privés. Dans le cas où les prélèvements privés sont supérieurs au revenu, la marge de sécurité est négative. Cela entraîne une détérioration de la santé financière de l'exploitation. Dans le cas contraire, la marge de sécurité permet de faire face aux impondérables et de consolider la situation financière de l'exploitation.

1.2. Etat des lieux en 2011 de la situation économique des JA installés entre 2005 et 2008

Dans cette partie, je vais expliquer la présentation des résultats et l'échantillon choisi pour analyser la situation des JA.

1.2.1. Intérêt de la méthode

Cette première approche permet de faire le bilan sur la situation des JA au moment de l'étude en 2011. Ainsi, nous verrons si la situation est plutôt encourageante pour la suite ou si des difficultés économiques se profilent. On pourra aussi comparer les résultats des NM-NF au groupe et voir quelles différences, s'il y en a, les séparent.

1.2.2. Présentation de la méthode

Nous avons choisi de ne garder que la comptabilité de 2011 pour pouvoir comparer les résultats des indicateurs. L'effet conjoncturel sera le même pour tous. 2011 a été retenu pour avoir le plus de recul possible et donc garder un maximum de données et de JA (plus on regarde tard, plus on aura du recul). Pour conserver un maximum de projets en NM-NF, il a été choisi de garder l'année civile 2011 sans décalage d'un ou deux mois en 2010 parce que les projets en NM-NF clôturent leur comptabilité majoritairement en fin d'année.

On ne peut rien conclure quant à la pérennité d'une exploitation les deux premières années après l'installation pour plusieurs raisons : le JA ne connaît pas bien l'outil de production et donc la production est souvent faible, les charges sont allégées (déductions de charges MSA importantes) voire reportées (Ministère de l'agriculture, 2012). Ainsi, seuls les JA dans leur 3^{ème} année d'installation (2 ans révolus) ont été gardés. Les JA installés après 2009 n'ont pas été retenus pour étudier un maximum de JA.

De plus, les projets en NM-NF sont des projets d'installation en développement et donc récents par rapport à la date de l'étude. Si le nombre d'années après l'installation choisi avait été plus grand, le nombre de projets en NM-NF aurait diminué.

⇒ 1000 JA (appelé « groupe ») dont 72 en « NM-NF » ont donc été retenus pour cette partie de l'étude réalisée à partir de leur année comptable de 2011.

Les 13 indicateurs de solvabilité, rentabilité et liquidité seront analysés au travers de moyennes et de dispersion des valeurs. La moyenne présentée pour chaque indicateur est un ratio moyen et non une moyenne des ratios. On a donc utilisé la formule $\frac{\sum^n x_i}{\sum^n y_i}$ pour $i=\{1, \dots, n\}$ afin de calculer des moyennes et non $1/n * \sum^n (x_i/y_i)$. Des boîtes à moustache (boîte de Tukey) et des histogrammes feront état de la dispersion des valeurs. La boîte à moustaches résume seulement quelques caractéristiques de position (figure 4) du caractère étudié et est utilisée principalement pour comparer un même caractère dans deux populations de tailles différentes. C'est un moyen rapide de figurer le profil essentiel d'une série statistique quantitative. Quant à l'histogramme, c'est un moyen rapide pour étudier la répartition d'une variable.

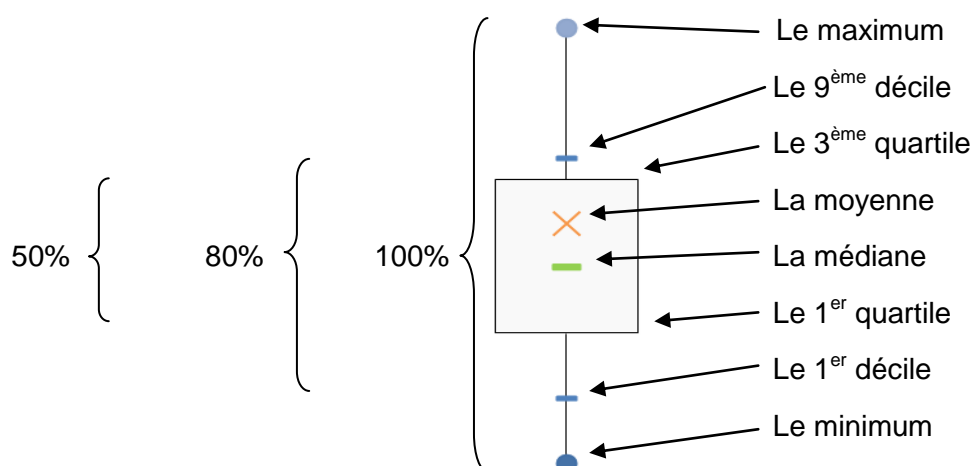


Figure 3 : Représentation d'une boîte à moustaches

Il y a deux limites principales à cette étude. L'année 2011 peut avoir un effet conjoncturel négatif ou positif sur les résultats des JA. De plus, les différences de résultats du groupe et des

NM-NF ne sont peut-être pas significatives. Il faut donc vérifier si les résultats économiques sont en partie expliqués par ce critère NM-NF.

1.3. Projet en NM-NF : frein ou moteur de la pérennité économique ?

Cette partie tente de dépasser les aprioris sur les projets NM-NF en vérifiant si le déterminant NM-NF explique certains résultats économiques des projets d'installation.

1.3.1. L'intérêt de la méthode

Cette approche méthodologique permet de vérifier si c'est bien un effet du projet en NM-NF qui explique les résultats économiques de l'exploitation et dans quelle mesure (à la hausse ou à la baisse et de combien). On peut également voir si l'effet est le même quelles soient les productions. En testant plusieurs variables dépendantes, on peut voir si chacun de ces déterminants a le même effet sur les indicateurs. Cette méthode permet de garder l'hétérogénéité des données individuelles alors que l'étude des moyennes et des dispersions agrège les données individuelles.

1.3.2. Présentation de la méthode

Beaucoup de déterminants liés au projet et au JA ont été testés mais seuls quelques résultats seront présentés. Seuls les résultats des déterminants NM-NF, milieu d'origine et le cadre de l'installation seront étudiés. En effet, outre l'apriori de non pérennité des projets en NM-NF, les JA ayant un projet en NM-NF subissent aussi des aprioris quant à leur milieu d'origine. J'ai donc vérifié le nombre de JA ayant un projet en NM-NF qui s'installent hors du cadre familial (HCF) et ne sont pas originaires du milieu agricole. Par ailleurs, la production joue probablement un rôle important dans les résultats économiques des projets des JA. Les déterminants NM-NF et HCF ont été associés aux déterminants des productions parce qu'on suppose qu'avoir un projet en NM-NF en fruits et légumes n'implique pas les mêmes contraintes ni les mêmes avantages qu'en lait. Nous avons défini 7 taux de spécialisation ou types de production. Par conséquent les déterminants NM-NF et HCF sont déclinés en 7 coefficients chacun. Voici les 4 variables ou déterminants étudiées avec les modalités associées pour chacune d'entre elles :

- Productions : viande bovine, céréales et oléo-protéagineux (COP), fruits et légumes (F&L), lait, porc, volaille, autres productions plus rares
- NM-NF : chaque production en classique ou en NM-NF
- Cadre de l'installation : chaque production hors ou dans le cadre familial
- Milieu d'origine : agricole ou non (MNA)

Quelle que soit l'année de la clôture comptable, la comptabilité du JA a été utilisée pour avoir un maximum de JA. Cela nous a permis par ailleurs de tester la significativité de la conjoncture (non présentée dans cette étude). Toutes les années depuis l'installation ont été prises en compte. Ainsi des JA exerçant depuis de 1 à 6 ans révolus sont retenus dans cette partie de l'étude. Cela nous a permis par ailleurs de tester la significativité de l'année de l'installation (non présentée dans cette étude pour se concentrer sur l'effet NM-NF).

- ⇒ 1028 JA dont 73 sont en NM-NF ont donc été retenus pour cette partie de l'étude réalisée à partir de toutes leurs années comptables depuis 2005 soit 4585 comptabilités.

1.3.3. La régression

Le traitement économétrique des données comptables a été choisi parce que « l'économétrie confronte un modèle économique à un ensemble de données et en vérifie la validité » (Rakotomalala). Ici ce n'est pas un modèle issu de théorie économique qui est testé mais l'influence des caractéristiques du JA et de son projet d'installation qui sont testées. Les projets en NM-NF sont à priori moins viables parce qu'ils nécessitent plus de main d'œuvre, sont moins bons techniquement du fait de leur milieu d'origine et visent une éthique et une qualité de vie plutôt que les rendements. Il en est de même pour les JA installés HCF et non issus du milieu agricole. Par ailleurs, l'Etat décide de soutenir ces projets en attribuant un montant de DJA plus élevé (Melliand, 2012, pp. 95-108).

Une régression non linéaire a été effectuée grâce au logiciel TSP sur 4585 données comptables. Plus de 40 variables explicatives ont été testées pour expliquer 6 variables dépendantes qui sont les indicateurs de pérennité économique. Construits dans l'objectif d'analyser ces 6 modèles, 3 critères devront être discutés : la significativité du modèle dans son ensemble, le pouvoir explicatif du modèle et la significativité de chaque variable explicative (Gujarati). La régression va permettre d'estimer les coefficients de chaque variable explicative influençant la variable dépendante.

Nous avons choisi de regarder 6 indicateurs :

- le produit / UTH,
- la marge brute / produit,
- l'EBE sans aide / UTAF,
- le revenu disponible / UTAF,
- la marge de sécurité
- le taux d'endettement.

Ces 6 indicateurs clés de la comptabilité d'un agriculteur ont été choisis pour vérifier 6 hypothèses liées aux types de productions, aux projets NM-NF, à l'installation HCF et à l'installation alors qu'un JA n'est pas issu du milieu agricole (NMA). Nous avons choisi de tester l'EBE, toujours corrigé, sans prendre en compte les aides PAC pour mesurer l'effet réel de la variable NM-NF sur l'efficacité productive sans qu'il soit masqué par un effet des aides. L'effet attendu de chaque variable indépendante sur les variables dépendantes est négatif :

- Le produit sera plus faible en NM-NF car malgré des prix de vente unitaire plus élevés, les volumes sont plus faibles (l'effet prix ne compense pas l'effet volume) et la productivité du travail est aussi plus faible. Les JA avec des projets en NM-NF investissent aussi moins. Par conséquent, ils s'endettent moins mais la productivité du travail est diminuée.
- L'installation hors du cadre familial diminue les résultats économiques de l'exploitation entre autre parce que le jeune n'est pas aidé ou conseillé dans son travail et qu'il rachète l'exploitation plus chère. L'endettement est donc plus élevé.
- L'installation en agriculture alors qu'on n'est pas issu du milieu est risquée parce que le JA n'a pas la connaissance du milieu et augmenterait ses charges. Ce critère aurait aussi un effet négatif sur la quantité produite par unité de travail.

Cette dernière méthode, bien que très intéressante ne semble pas couramment utilisée dans les milieux professionnels agricoles. Par ailleurs, elle peut être complémentaire d'une étude dynamique des projets d'installation.

1.4. Analyse des trajectoires économiques de projets des JA

Cette dernière approche méthodologique pour évaluer la pérennité économique des projets des JA est une étude dynamique. Elle permet de détecter des trajectoires d'installation fragile à travers une typologie des exploitations. On pourra ainsi voir si les exploitations en NM-NF sont réparties différemment dans la typologie.

1.4.1. Intérêt de la méthode

Cette dernière méthode, facile de compréhension, permet de détecter les projets avec une trajectoire fragile susceptible de ne pas se pérenniser et de conclure facilement sur la position des NM-NF et donc de convaincre les acteurs du milieu agricole (membres de la CDOA, conseillers à l'installation, agriculteurs,...). Elle instaure une vision dynamique de l'exploitation donc plus réaliste de la situation de l'installation. Elle est facilement applicable dans le cadre d'un suivi de JA post installation. Cette dernière approche est plus démocratisée dans le milieu professionnel que la méthode économétrique. Néanmoins, le faible nombre de projets en NM-NF risque de diminuer l'impact des résultats.

1.4.2. Présentation de la méthode

Nous avons réalisé une typologie à partir d'une fonction score pour identifier les trajectoires très fragiles, les fragiles et les moins fragiles. Les critères de différenciation des classes ainsi que leurs seuils ont été choisis selon les dires d'expert du CER FRANCE. Les critères sélectionnés sont faciles à utiliser et plus ou moins indépendants de la production. Des fonctions score ont été établies à partir des résultats sur 3 ans, des 3 critères retenus. Les seuils et scores associés de chaque critère sont présentés dans le tableau 2.

Points attribués	-1	0	1
Marge de sécurité	Toujours < 0€	< 0€ et >0€ suivant les années	Toujours > 0€
Taux d'endettement	Toujours > 80%	< 80% et > 80% suivant les années	Toujours < 80%
Evolution du taux d'endettement	Toujours en augmentation	fluctuante	Toujours en diminution

Tableau 2 : Répartition des scores en fonction des seuils des critères choisis pour la typologie des trajectoires d'installation

On obtient un arbre des 27 issues possibles avec 7 scores associés différents compris entre -3 et 3 points (annexe n°1 : arbre de calcul des scores des trajectoires d'installation). J'ai choisi de regrouper les trajectoires ayant entre :

- -3 et -1 points ensemble pour former le groupe des trajectoires fragiles,
- 0 et 1 points ensemble pour former le groupe des trajectoires incertaines,
- 2 et 3 points ensemble pour former le groupe des trajectoires solides.

Les noms de groupes des trajectoires incertaines et solides ont été choisis pour simplifier la lecture mais en réalité, les trajectoires dites incertaines sont des trajectoires « plutôt fragiles » et les solides « moins fragiles » parce que les seuils choisis permettent de détecter les exploitations en grande difficulté.

Les exploitations présentant des résultats comptables après les 3ème, 4ème et 5ème années d'installation révolues ont été retenues et ce quelles que soient les années (de 2005 à 2011) pour avoir un maximum de JA.

⇒ 656 JA ont donc été sélectionnés pour cette partie de l'étude dont 44 en NM-NF soit environ 8% des projets en NM-NF aidés entre 2005 et 2011.

L'étude de la pérennité économique doit être complétée, comme je l'ai déjà dit, par des données de pérennités environnementales et socio-territoriales.

1.5. Les enquêtes

Les enquêtes ont permis de collecter des données autres qu'économiques et de compléter les conclusions économiques des projets en NM-NF.

1.5.1. Intérêt des enquêtes

L'analyse économique permet de voir si la situation financière de l'exploitation est solide. Les enquêtes permettent de comprendre ce qui s'est passé sur le terrain et de voir la nature des points forts et faibles du JA et de l'exploitation. L'intérêt pour la CRAB est aussi de voir, dans un souci d'accompagnement de ces JA, si une meilleure anticipation des situations est possible. Les enquêtes ont été réalisées en face à face pour aller à la rencontre de ces porteurs de projets parfois isolés de part leur production rare pour faciliter l'échange et récolter ainsi un maximum d'informations. Le caractère semi directif des enquêtes a permis une exploitation qualitative des données récoltées.

Des données objectives à partir d'indicateurs permettent une évaluation normative des projets et des données plus subjectives, basées sur le ressenti, ont été recueillies. Ce dernier type de données relativise des données normalisées. Par exemple, un revenu disponible jugé faible peut ne pas être ressenti comme une contrainte par le JA. Ce questionnaire d'enquête est aussi l'occasion de connaître les difficultés liées aux nouveaux ateliers tels que la vente, la rencontre avec le consommateur et la transformation des produits. C'est l'occasion pour les JA de faire le point sur ce qu'il prévoyait et ce qu'ils ont réalisé. Les enquêtes permettent de voir quelles sont les évolutions du projet depuis l'installation et de voir la perception que les JA ont de leur projet aujourd'hui. Elles permettent donc de faire un bilan global de la pérennité de l'exploitation en abordant d'autres aspects que l'économie et de mesurer la satisfaction du JA et ainsi de voir comment les aspects socio-territoriaux et environnementaux agissent sur l'aspect économique du projet.

1.5.2. L'échantillonnage

L'échantillonnage des JA ayant un projet en NM-NF est basé sur la typologie des trajectoires. Sur les 44 projets en NM-NF, seuls les projets des départements d'Ille et Vilaine, du Morbihan et des Côtes d'Armor ont pu être retenus pour les enquêtes. Les données comptables du département du Finistère ont été appariées aux données de la chambre d'agriculture sans que l'identification du JA soit rendue possible par la suite dans un souci de confidentialité des données du CER FRANCE. Ensuite, parmi ces JA, les projets ayant des trajectoires opposées, fragile et solide ont été sélectionnés afin de les comparer. La forte représentativité des productions dans les 2 classes opposées a été un critère de sélection des projets de JA. Mais le temps imparti pour la réalisation des enquêtes a été réduit, la période des enquêtes (été) est peu propice selon les agriculteurs et des refus d'agriculteurs ne nous ont pas permis de suivre

le plan d'échantillonnage prévu. Cette partie a donc une fonction plus illustrative que statistiquement représentative.

4 enquêtes ont été réalisées et illustreront la diversité des projets en NM-NF : un laitier diversifié, un éleveur équin, un projet de transformation et de vente directe de porc et une maraichère en vente directe ont bien voulu répondre à l'enquête.

1.5.3. Construction du questionnaire

Le questionnaire d'enquête a été réalisé en collaboration avec la FRAB qui l'a utilisé pour ses enquêtes auprès des agriculteurs biologiques. Il est inspiré de plusieurs questionnaires ayant déjà servi aux chambres d'agriculture et à la FRAB, dont celui de l'étude de C. Dufour de 2007 et reprend les 15 indicateurs de la méthode d'évaluation de la durabilité des entreprises agricoles en Ille et Vilaine (annexe n°2) qui ont été mis en place dans le cadre de la construction du nouveau projet agricole départementale (PAD) (Direction régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt en Bretagne, 2007) dont le but est de sensibiliser les agriculteurs du département à la notion de durabilité des entreprises agricoles.

Etant assez long, 1h30 d'entretien pour 10 pages de questions, le questionnaire (annexe n°3) que nous avons construit (stagiaire FRAB et moi) est composé de 5 parties. La première partie concerne les motivations et les évolutions du projet du jeune depuis l'installation, la deuxième traite de l'aspect environnemental, la troisième de l'aspect social et territorial, la quatrième de l'aspect économique et la dernière de la prise de recul sur le projet et les formations. Cette dernière partie du questionnaire permet de faire un bilan de l'installation et d'améliorer les services des ODASEA.

2. Matériel : description de la base de données

La partie «matériel» propose tout d'abord de définir la notion de NM-NF puis présente la base de données et sa méthode de constitution.

2.1. Définition des projets Nouveaux marchés, nouvelles filières

La CRAB a choisi de retenir ces deux termes pour regrouper tous les projets développant de façon significative la transformation et/ou la vente directe et/ou la diversification et/ou le label. Si le projet du jeune répond à au moins un de ces 4 critères, alors le projet appartient à la catégorie des projets « nouveaux marchés, nouvelles filières ». Un projet peut aussi répondre à plusieurs de ces 4 critères.

La vente directe symbolise le marché local. C'est un nouveau lieu de rencontre entre le producteur et le consommateur. La diversification symbolise aussi un nouveau marché non plus au sens géographique mais au sens du produit. Des produits plus rares en Bretagne sont fabriqués dans le but de toucher une nouvelle clientèle. De même, les produits label rouge se différencient des autres produits classiques. C'est aussi une forme de diversification de l'offre des produits agricoles qui doit satisfaire une nouvelle clientèle.

La transformation directement à la ferme réduit les intermédiaires entre le producteur et le consommateur. Cette activité à la ferme permet de se substituer aux industries agro-alimentaires. La filière classique est détournée, c'est une nouvelle filière qui s'organise. La vente directe détourne aussi la filière classique de distribution des produits.

2.1.1. Vente directe

La « vente directe » est la vente des produits issus de la ferme aux consommateurs avec au plus un intermédiaire. Elle se fait à la ferme, sur le lieu de production, sur des marchés ou encore dans le cadre des associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP). La vente des produits par ces modes de commercialisation doit représenter au moins 50% du chiffre d'affaires total de l'exploitation dans le PDE.

2.1.2. Transformation

La « transformation » doit représenter au moins 30% du chiffre d'affaires total de l'exploitation dans le PDE. Les ateliers de découpe et transformation de la viande porcine, bovine, de volaille ou laitière pour fabriquer des fromages ou des yaourts sont autant d'exemples de projets avec des ateliers de transformation.

2.1.3. Diversification

Cette activité de diversification doit représenter au moins 30% du chiffre d'affaires total de l'exploitation dans le PDE. La « diversification » est un critère qui permet de classer les projets de production rare dans le contexte breton. La production fait appel à une variété et/ou une race local peu commune ; c'est-à-dire qu'elle est présente dans moins de 1% de l'ensemble des exploitations du département ou bien le mode de production est peu commun. Il y a 6 groupes de production jugée rare à l'échelle de la Bretagne : 1- les cultures pérennes et l'horticulture, 2- les ovins et caprins, 3-l'aquaculture dont la mytiliculture, l'ostréculture, la conchyliculture et l'aquaculture en eau douce, 4- les élevages autres que le porc, la volaille, les bovins, 5- les

cultures autres que les céréales et oléo-protéagineux et 6- toutes activité de service telle que l'accueil à la ferme, le tourisme (gîtes, camping, ...). Dans projets d'élevage rares en Bretagne, il y a par exemple des élevages équins, de félins, d'escargots, de gibier, d'abeilles ou encore de perroquets. Dans les projets de cultures rares en Bretagne, il y a par exemple des cultures de plantes médicinales, de safran mais aussi de plantes aromatiques.

2.1.4. Label

Le « label » est un critère qui regroupe le label rouge, commercialisé sous de nombreuses dénominations, les appellations d'origine contrôlées et indications géographiques protégées. Il ne prend pas en compte le label d'agriculture biologique. La vente de produits labellisés doit représenter au moins 30% du chiffre d'affaires total de l'exploitation dans le PDE.

2.1.5. Les projets en NM-NF en pleine croissance

Les 4 critères choisis par la chambre d'agriculture pour caractériser les nouveaux projets sont transversaux aux notions de filière et de marché. La part de ces projets dans les installations aidées montre bien le caractère récent des quatre critères. Alors qu'on dénombrait 13% de projets d'installation en NM-NF en 2005, on en dénombre 28% en Bretagne en 2011.

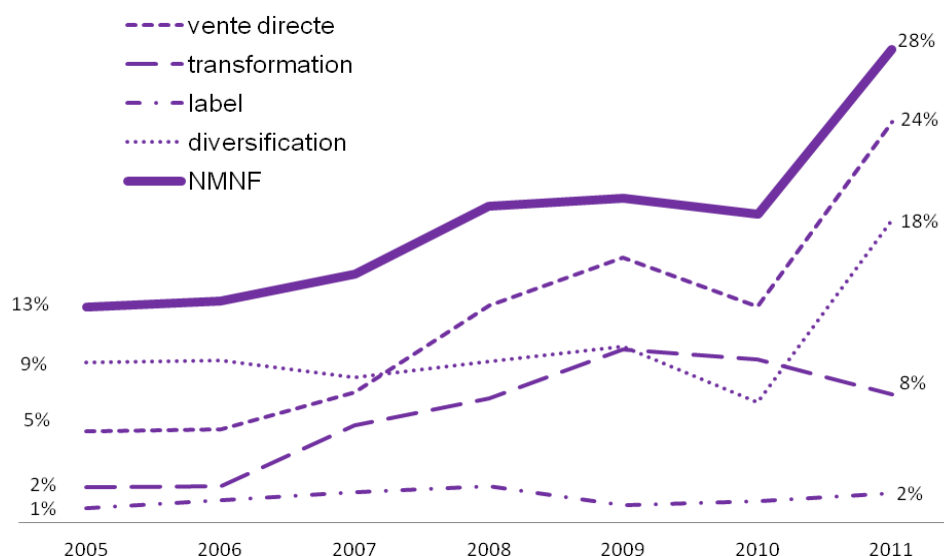


Figure 4 : Part des projets d'installation aidée des JA par année en NM-NF, vente directe, transformation, label et diversification entre 2005 et 2011.

La part des projets d'installation en NM-NF augmente globalement depuis 2005 malgré une légère diminution d'un point en 2010 par rapport à 2009 (Figure n°1). Leur part a plus que doublé en 6 ans. La part des projets en NM-NF par le critère de « vente directe » augmente aussi depuis 2005 pour atteindre 24% en 2011, malgré une légère baisse en 2010. La part des projets en NM-NF par le critère de « diversification » est restée plus ou moins constante autour de 10% jusqu'en 2009, pour exploser en 2011 avec 18%. La part des projets en NM-NF par le critère de « transformation » a augmenté jusqu'en 2009 puis diminue depuis et atteint 8% en 2011. La part des projets en NM-NF par le critère « label » reste constante à 1% ou 2%.

2.2. Les bases de données des CER FRANCE et de la CRAB

2.2.1. Les données de la CRAB

2.2.1.1. Le processus d'installation

L'installation aidée est un processus qui peut prendre un an environ. Elle commence au point info où le jeune commence sa démarche d'installation et fait appel aux services d'accompagnement de la chambre d'agriculture départementale où il souhaite s'installer. Le projet est élaboré par le jeune avec l'aide de conseillers. Ils voient notamment ensemble les formations à réaliser avant l'installation dans le cadre du plan professionnel de formation. Le jeune doit réaliser, en parallèle de ses formations, un PDE. Une fois les formations réalisées et le PDE terminé, le dossier est soumis en CDOA, présidée par le préfet, pour validation et décision du montant de l'aide de la DJA si le JA remplit les conditions d'admission (Pascal Viné - Directeur général des politiques agricoles, agroalimentaires et des territoires, 2009). Les données recueillies lors de la préparation à l'installation alimentent les bases de données départementales des chambres d'agriculture départementales.

2.2.1.2. Description des données disponibles

Toutes les données des installations aidées sont enregistrées et suivies par un observatoire de l'installation appelé EOLOAS (EOLOAS - source MSA, 2011). Cet observatoire, géré par la CRAB, regroupe les données des 4 chambres départementales d'agriculture et constitue une base de travail pour cette étude. La base de données regroupe une quarantaine d'indicateurs par JA. Quelques uns seulement ont été exploités :

- Le numéro du JA nous permettant par la suite d'identifier le jeune.
- La situation familiale, le sexe, le niveau agricole, la date de naissance et le milieu d'origine du JA : agricole ou non. Ce dernier critère se restreint uniquement à la famille proche c'est-à-dire les parents.
- Date d'admission du projet en CDOA
- La localisation de l'exploitation : code postal et département
- L'OTEX. « Une exploitation est spécialisée dans une orientation si la production brute standard de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total » (Agreste, 2009).
- Le cadre de l'installation : dans ou hors du cadre familial (HCF). L'installation HCF est la reprise d'une exploitation par un agriculteur n'ayant aucun lien de parenté, étendu au conjoint, avec le JA jusqu'au 3^{ème} degré inclus avec chacun des associés s'il y en a. Ainsi, un JA peut s'installer dans le cadre familial (par exemple les grand parents) alors qu'il n'est pas issu du milieu agricole (parents non agriculteurs).
- Le statut juridique de l'exploitation : individuel, GAEC, EARL ou autre type de société
- La dimension de l'exploitation : le nombre d'UTH et d'associés et la SAU
- Le détail des 4 critères d'appartenance à la catégorie NM-NF cités précédemment
- L'agriculture biologique ou conventionnelle

2.2.2. Les données des 4 CER FRANCE de Bretagne

Le réseau des CER FRANCE est le premier réseau associatif de conseil et d'expertise comptable en France. Historiquement, il est spécialisé dans l'activité agricole puis il s'est

diversifié par la suite vers d'autres secteurs d'activités. Les experts du CER FRANCE conseillent les chefs d'exploitation dans des démarches stratégiques, juridiques,...

Nous avons recueilli les données des 4 centres bretons des exploitations suivies par les CER FRANCE. Au total plus de 200 données par exploitation et par année ont été extraites du bilan, du compte de résultats et du tableau de financement parmi toutes celles qui étaient accessibles. Seules les comptabilités de 12 mois ont été retenues pour comparer des exercices comptables de même durée. Les données recueillies ont permis de calculer les 13 indicateurs de solvabilité, rentabilité et liquidité.

2.2.3. L'appariement des deux bases de données

Les 2 bases de données (Chambre d'agriculture et CER FRANCE) ont été appariées dans chaque département. L'appariement s'est fait par une recherche plus ou moins manuelle du nom, du prénom, de la commune et de la date d'installation communs entre les 2 bases. Au total, 1970 JA ont pu être identifiés par les CER FRANCE parmi les 3778 JA, soit 52% de JA en commun. Les 4 bases des 4 départements ont été consolidées en une seule base régionale. Cette nouvelle base de travail est composée d'une ligne par année comptable de l'exploitation dans laquelle se trouve le JA depuis son installation. Il y a donc autant de lignes comptables qu'il y a d'années d'exercice depuis l'installation pour chaque JA. Pour les JA qui se sont installés dans des sociétés préexistantes, les comptabilités avant l'arrivée du JA n'ont pas été prises en compte. Dans le cas d'une exploitation regroupant plusieurs JA, les lignes ont été dédoublées pour prendre en compte la situation des JA et non des exploitations.

L'appariement manuel explique les 52% d'appariement alors que les CER FRANCE estiment leur part de marché autour de 75% (part variable selon les départements). L'appariement par un numéro de pacage (numéro utilisé par les services du ministère de l'agriculture et de la pêche pour identifier de manière unique les usagers agricoles ou non) n'a pas été possible parce qu'il n'est pas utilisé dans la base de données CER FRANCE. Le repérage des JA dans les données des CER FRANCE est difficile étant donné qu'ils travaillent par exploitations et non pas par exploitants. Des problèmes d'homologation des bases de données des chambres départementales n'ont pas facilité le travail d'appariement. L'exploitation de la nouvelle base de travail, issue de la mise en commun des données de la CRAB et des données comptables brutes des CER France, va permettre de répondre aux différentes problématiques.

13 indicateurs de pérennité économiques ont été sélectionnés et reprennent les 3 aspects de la pérennité économique d'une exploitation agricole : solvabilité, rentabilité et liquidité. Les résultats économiques peuvent être associés au critère NM-NF. Nous pouvons maintenant comparer les résultats des NM-NF à ceux du groupe et étudier leurs spécificités économiques.

3. Résultats et interprétations

Je vais présenter les résultats et interprétations des 4 parties de l'étude réalisées et répondre aux cinq problématiques présentées en introduction.

3.1. 2011 : derrière des moyennes encourageantes, une grande disparité des résultats économiques des JA

Les moyennes et les graphiques de dispersions des résultats vont permettre de répondre à la question concernant la pérennité économique des JA (première problématique) et de faire une première comparaison de la situation économique des 72 projets en NM-NF (troisième problématique). Le détail des résultats chiffrés des boîtes de dispersion sont en annexe n°4.

3.1.1. La représentativité des données

Les 1000 JA étudiés ont en moyenne une SAU de 86 ha, 2,6 UTH dont 2,15 UTAF et près de 65% d'entre eux sont spécialisés en lait. Pour connaître la représentativité des 1000 JA étudiés dans cette partie de l'étude par rapport aux 3778 JA installés avec des aides entre 2005 et 2011, j'ai soumis les données de la base CRAB (cf. 1.2.1.2.) à une loi binomiale dont les paramètres n est égal à 1000 et p , la fréquence d'apparition de chaque modalité de chaque variable. J'ai pu définir un intervalle de confiance permettant de conclure quant à la représentativité de l'échantillon de cette partie de l'étude. Le tableau 3 fait état des modalités de variables dont les fréquences de l'échantillon ne sont pas représentatives des 3778 JA.

variables	Modalités surreprésentées	Modalités sous-représentées
Département	Côtes d'Armor	Finistère et Morbihan
Formation agricole	BEPA BPA	
Formation autre qu'agricole		Uniquement agricole
Milieu	Agricole	Non agricole
Cadre de l'installation	Dans le cadre familial	Hors du cadre familial
OTEX	Bovins lait	cultures
Statut juridique	GAEC	individuelle
NM-NF		NM-NF, transformation, vente directe et diversification.

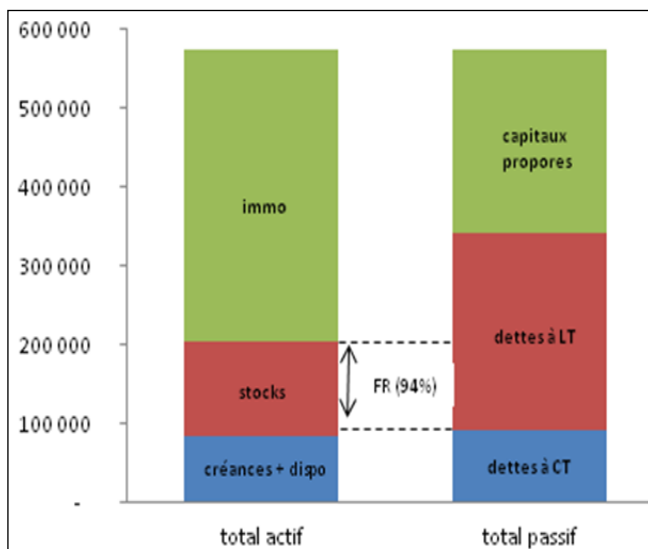
Tableau 3 : Synthèse des modalités des variables dont la fréquence d'apparition n'est pas représentative de JA installés avec les aides entre 2005 et 2011.

Cet échantillon n'est pas représentatif des JA aidés pour les modalités mentionnées dans le tableau 3, pour les autres, il l'est. La sur-représentativité du département des Côtes d'Armor est expliquée par une part de marché des CER FRANCE plus importante que dans les autres départements. De la même façon, la surreprésentation de la production laitière est cohérente avec la bonne représentativité des départements d'Ille et Vilaine et des Côtes d'Armor. La sous représentativité des projets NM-NF était attendue de la part des CER FRANCE mais elle n'était pas définie. Cette étude permet de donner un ordre de grandeur de leur part de marché des projets en NM-NF. La connaissance de l'échantillon de travail est importante pour interpréter les résultats de l'étude et pour nuancer ces résultats quant à la population totale des JA aidés.

3.1.1. Solvabilité

La solvabilité des JA étudiés est présentée dans un bilan moyen des JA et par 3 indicateurs économiques et un bilan moyen des 1000 JA étudiés.

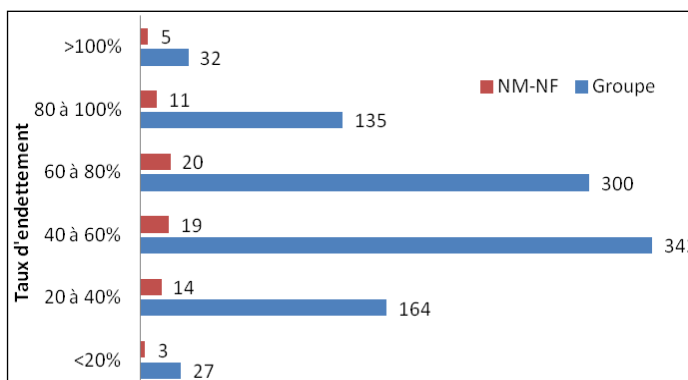
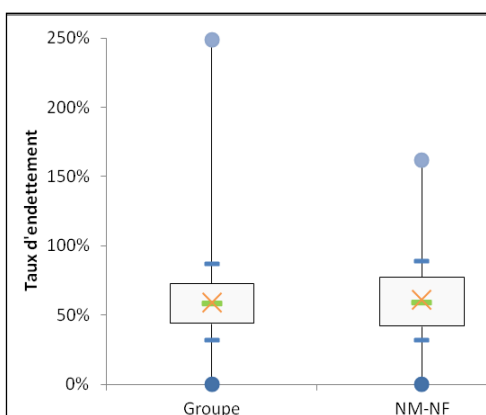
3.1.1.1. Bilan moyen des JA



Le bilan moyen des JA est plutôt bon (figure 5) puisque le taux d'endettement moyen n'est que de 60% et que le fonds de roulement couvre presque tous les stocks. Ce bilan moyen s'explique par l'importance du nombre de GAEC où les prêts des JA sont enregistrés dans le patrimoine personnel et non de l'exploitation et par l'installation de certains JA dans une exploitation préexistante et déjà en régime de croisière. Le total de l'actif s'élève à près de 600.000€. Ceci suppose que l'acquisition d'une ferme est élevée pour un JA sans apports initiaux.

Figure 5 : Bilan moyen en 2011 de 1000 JA

3.1.1.1. Taux d'endettement



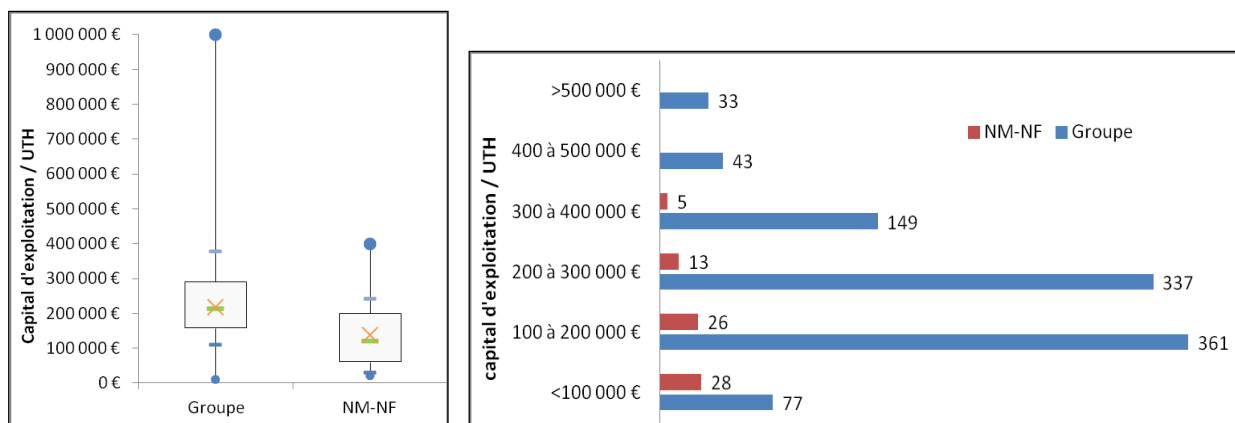
Figures 6 : Moyennes et dispersions du taux d'endettement des JA du groupe et en NM-NF

Le profil d'endettement des JA est très proche en NM-NF du groupe (figures 6). Les moyennes de 61% en NM-NF et 59% pour le groupe confirment cette similitude. Par ailleurs, comme expliqué dans le bilan moyen des JA, ce taux est faible compte tenu du démarrage de l'activité. Cependant, on remarque que 7% des JA en NM-NF sont surendettés (> 100%) alors qu'il n'y en a que 3% dans le groupe. Néanmoins, le surendettement maximal dans le groupe est supérieur au surendettement en NM-NF. Près de 17% des JA sont fortement endettés (> 80%).

3.1.1.2. Capital d'exploitation / UTH

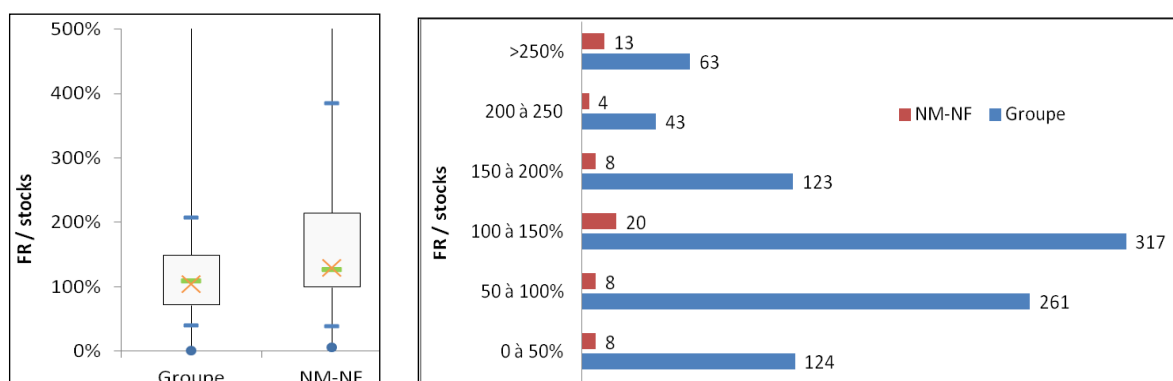
Le capital d'exploitation est nettement moins élevé en NM-NF que pour le groupe (figures 7). Le premier quartile, la moyenne et le maximum le montrent. 25% des JA en NM-NF ont un capital d'exploitation compris entre 21.000€ et 31.000€. Le capital d'exploitation maximum est de 4000.000€ en NM-NF contre 1.000.000 pour le groupe. Avec un capital d'exploitation moyen

par UTH de 140.000€ en NM-NF contre 220.000€ dans le groupe, les JA acquièrent plus facilement une exploitation et ce indépendamment du foncier puisque le capital d'exploitation ne le prend pas en compte. Plus le prix d'une exploitation est élevé, moins il sera facile pour un JA de racheter l'exploitation et celle-ci sera destinée à l'agrandissement d'une autre exploitation ou bien la terre pourra être destinée à l'agrandissement des zones d'urbanisation. Plus le capital d'exploitation est faible, plus les chances de voir des JA s'installer seuls augmentent.



Figures 7 : Moyennes et dispersions du capital d'exploitation / UTH des JA du groupe et en NM-NF

3.1.1.3. FR / stocks



Figures 8 : Moyennes et dispersions du FR / stocks des JA du groupe et en NM-NF

Pour calculer cet indicateur, je n'ai pris que les JA avec un FR positif. 931 JA sont concernés dans le groupe et 61 en NM-NF. Le FR / stocks est nettement plus élevé en NM-NF que pour le groupe tant par la moyenne de 129% (contre 104% dans le groupe) que par la dispersion avec 75% des JA ayant un ratio supérieur à 100% contre 62% dans le groupe (figures 8). Les 124 JA ayant un ratio faible et les 69 JA avec un FR négatif sont dans une situation critique. Ils représentent près de 20% des JA.

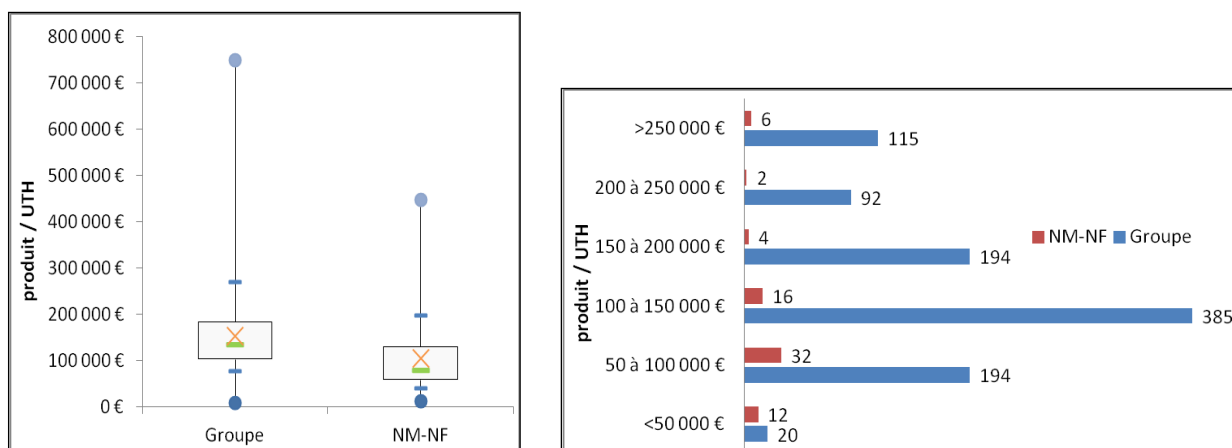
3.1.2. Rentabilité

La rentabilité des JA étudiés est présentée par 5 indicateurs économiques.

3.1.2.1. Produit/ UTH

La productivité en valeur du travail est plus faible en NM-NF que dans le groupe (figures 9). Des valeurs extrêmes tirent les moyennes vers le haut pour atteindre 105.000€ en NM-NF contre 152.000€ dans le groupe. Ce résultat va dans le sens de l'hypothèse d'un plus faible

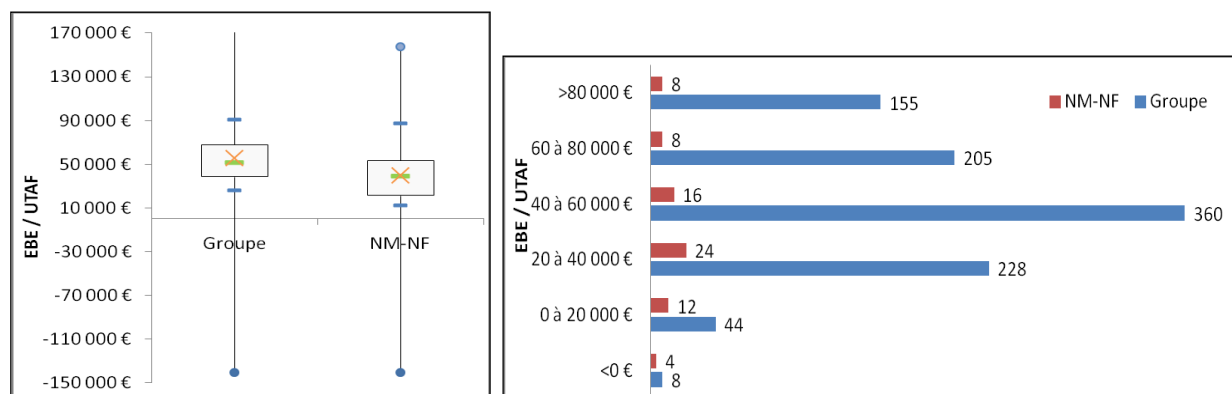
produit par unité de travail en NM-NF. Le produit par UTH minimum du groupe de 8.500€ ne correspond pas à celui d'un JA en NM-NF ayant pour minimum 12.000€.



Figures 9 : Moyennes et dispersions du produit / UTH des JA du groupe et en NM-NF

3.1.2.1. EBE/UTAF

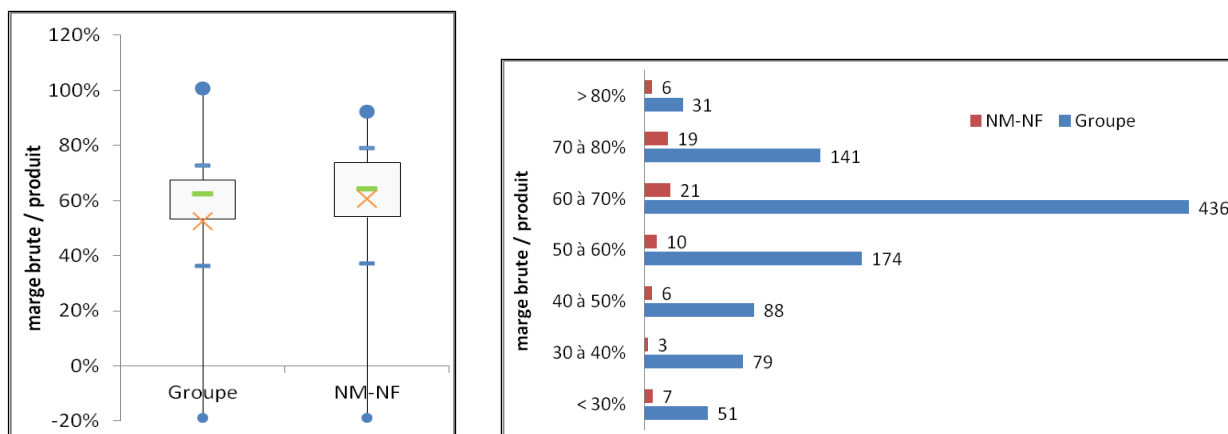
L'EBE dégagé par UTAF est plus faible en NM-NF (figures 10). L'échelle du graphique ne permet pas de voir l'EBE maximum par UTAF environ trois fois supérieur à celui en NM-NF pour pouvoir observer les autres données du graphique. L'EBE moyen dégagé par unité de travail familiale est de 40.000€ en NM-NF soit 28% de moins que pour le groupe (56.000€). 4 JA en NM-NF soit 5,5% ont un EBE négatif (car aucun produit n'était négatif) contre 8 JA dans le groupe soit 0,8%. L'optimisation des charges par unité de travail est donc moins efficace en moyenne en NM-NF que dans le groupe.



Figures 10 : Moyennes et dispersions du EBE / UTAF des JA du groupe et en NM-NF

3.1.2.2. Marge brute / produit

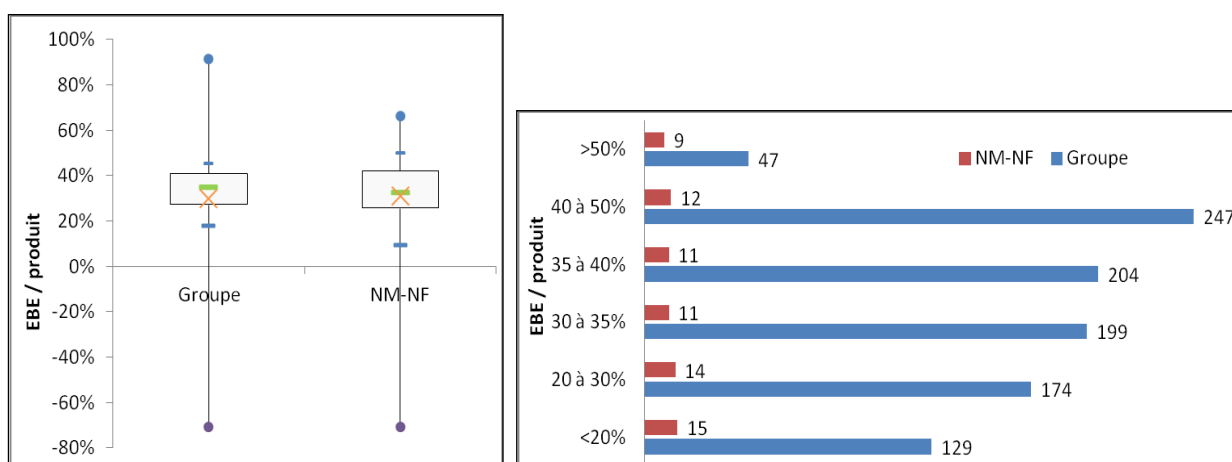
Le taux de marge est un peu plus élevé pour les 80% des JA (espace inter déciles) en NM-NF que pour les 80% des JA du groupe (figures 11). Cependant, la part des JA ayant un taux de marge inférieur à 30% est deux fois moins élevée dans le groupe (5,1%) qu'en NM-NF (9,7%). Les valeurs des 10% de JA extrêmes en NM-NF sont moins dispersées et moins élevées (taux de marge de 79% à 92%) que celles du groupe (taux de marge de 73% à 101%). Bien qu'elles soient moins élevées, la part des JA ayant un taux de marge supérieur à 70% est de 34% en NM-NF contre 17% pour le groupe. Les moyennes et médianes sont aussi plus élevées en NM-NF que pour le groupe. L'optimisation des charges opérationnelles est donc globalement meilleure en NM-NF que dans le groupe.



Figures 11 : Moyennes et dispersions de la marge brute / produit des JA du groupe et en NM-NF

3.1.2.3. EBE /Produit

L'EBE dégagé par unité de produit réalisé est identique pour les 50% (espace interquartile) de JA en NM-NF et dans le groupe (figures 12). En revanche, l'espace interdécile (80% des JA) est plus dispersé en NM-NF que pour le groupe avec des valeurs comprises entre 9% et 50% contre 18% et 45%. Un quart des JA en NM-NF, soit 18 JA, dégagent un EBE de 9€ maximum pour un produit de 100€ dont 4 ont un EBE négatifs contre 8 dans le groupe. La part des JA qui dégagent un taux d'EBE supérieur à 40% est d'environ 29% en NM-NF et dans le groupe. Les moyennes du groupe et des NM-NF sont aussi proches avec respectivement 30% et 31%.

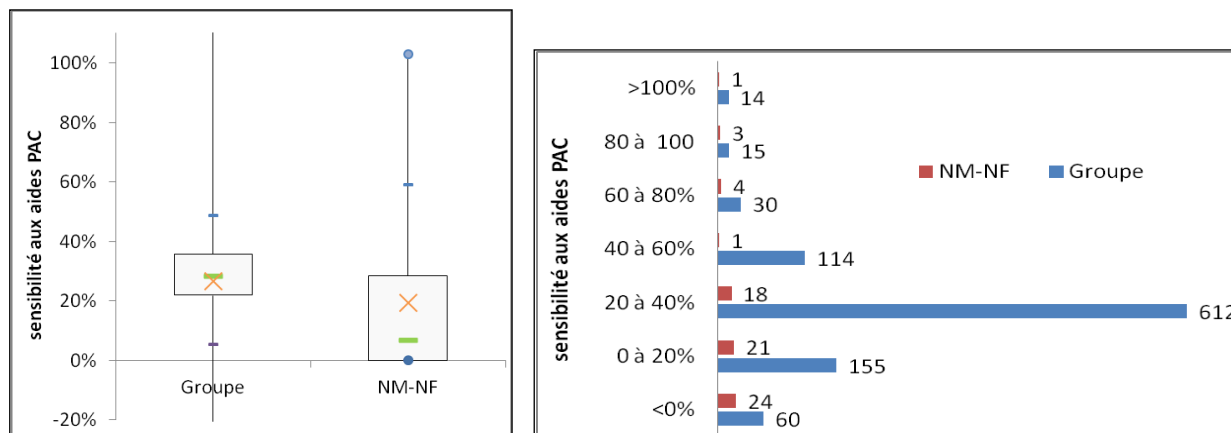


Figures 12 : Moyennes et dispersions de l'EBE / produit des JA du groupe et en NM-NF

3.1.2.1. Sensibilité aux aides du 1^{er} pilier de la PAC

L'échelle choisie de la boîte à moustaches de la figure 13 ne permet pas la représentation des extrêmes dus à des EBE très faibles pour une meilleure lisibilité des autres données du graphique. Les aides du premier pilier de la PAC comprenant les DPU et les aides couplées occupent une part nettement moins importante dans l'EBE en NM-NF que dans le groupe puisque 25% des JA en NM-NF ne touche aucune de ces aides et que la médiane est de 7% en NM-NF contre 28% dans le groupe (figures 13). Notons que le 3^{ème} quartile en NM-NF est de 59% contre 49% pour le groupe. Mais cette différence n'est due qu'à un seul JA ayant un taux d'aide compris entre 40% et 60%. Les JA ayant des taux d'aides inférieur à zéro sont dans une situation inquiétante puisque malgré les aides, ils n'arrivent pas à dégager un EBE positif. Pour

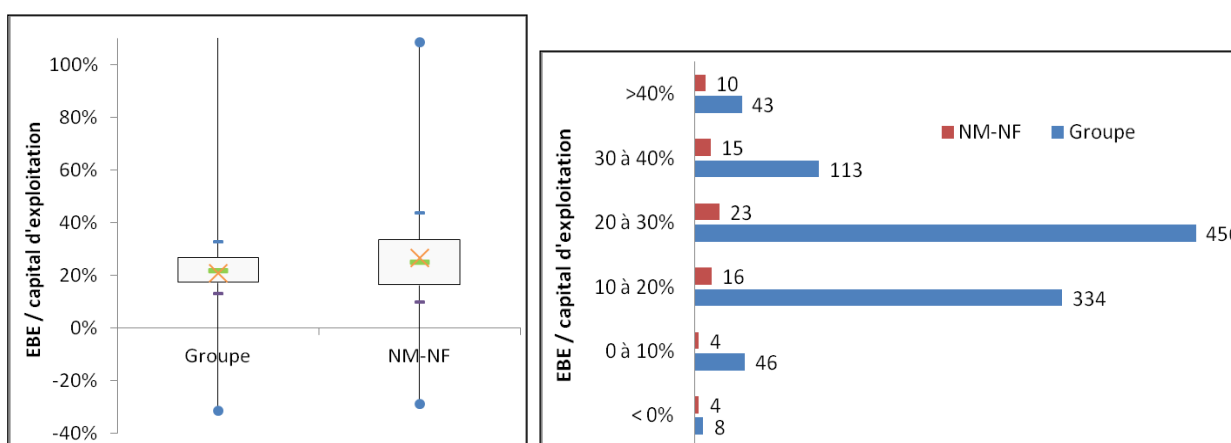
les JA ayant des taux d'aides supérieurs à 100%, la situation est un peu meilleure parce que l'EBE est positif mais sans les aides il serait négatif. Au total, près de 10% des JA sont très averses aux risques de changement de versement des aides PAC post 2013. Ce résultat est aussi à nuancer avec l'année. C'est majoritairement l'EBE qui fait varier ce taux. Si celui-ci est bon, le taux est plus faible alors que s'il est faible, le taux est plus élevé.



Figures 13 : Moyennes et dispersions de la sensibilité aux aides PAC des JA du groupe et en NM-NF

3.1.2.2. EBE/ capital d'exploitation

L'échelle choisie de la boîte à moustaches de la figure 14 ne permet pas de voir le taux d'EBE maximum par capital d'exploitation environ de 175% pour le groupe contre 109% en NM-NF pour une meilleure lisibilité des autres données du graphique. Les valeurs sont plus dispersées en NM-NF que pour le groupe que ce soit dans l'espace inter décile et interquartile mais moins dispersées entre le minimum et le maximum (figures 14). La part des JA ayant une rentabilité supérieure à 40% est de 13,8% en NM-NF contre 4,3% pour le groupe. La part des JA ayant une rentabilité inférieure à 20% est de 27,8% en NM-NF contre 38% pour le groupe. La moyenne (27% et 21%) et la médiane (25% et 21%) font, elles aussi, état d'une meilleure rentabilité des exploitations en NM-NF que pour le groupe.

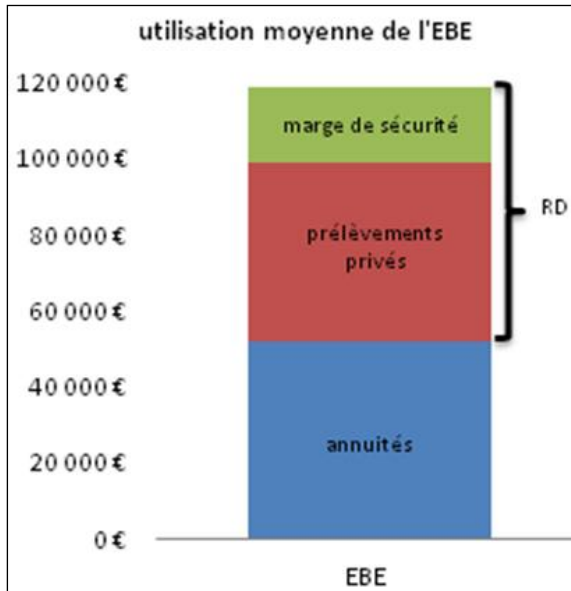


Figures 14 : Moyennes et dispersions de l'EBE / capital d'exploitation des JA du groupe et en NM-NF

3.1.3. Liquidité

La liquidité des JA étudiés est présentée dans un EBE moyen et ses utilisations et par 4 indicateurs économiques.

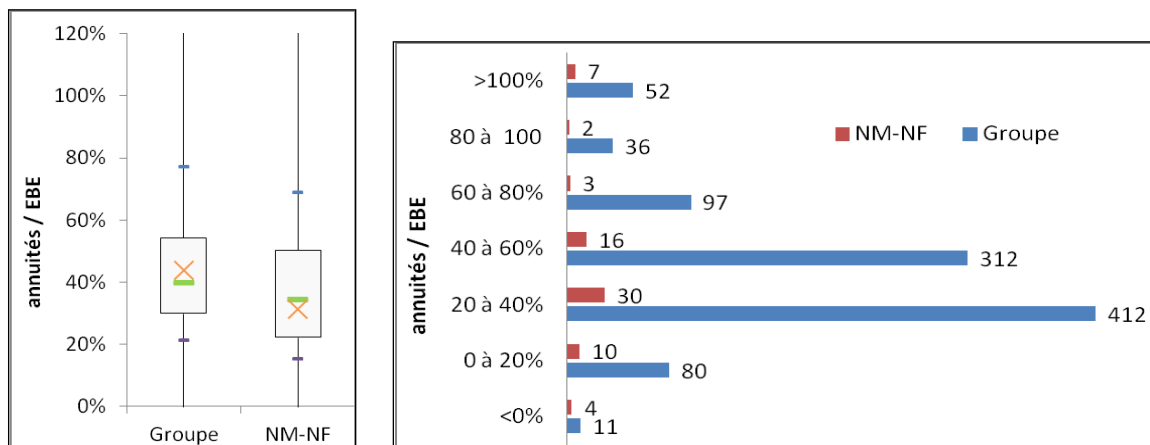
3.1.3.1. Utilisation moyenne de l'EBE



L'EBE des JA en 2011 est suffisamment élevé pour couvrir les annuités bancaires, les prélèvements privés et dégager une marge de sécurité (figure 15). Il est donc très bon puisque le budget est bouclé et permet d'autofinancer une partie des investissements à venir. Le RD par UTAF de 1,9 fois le SMIC net annuel est très bon et les prélèvements privés par UTAF de 1,3 fois le SMIC net annuel sont aussi encourageants.

Figure 15 : Utilisation moyenne de l'EBE par les JA en 2011

3.1.3.2. Annuités/EBE

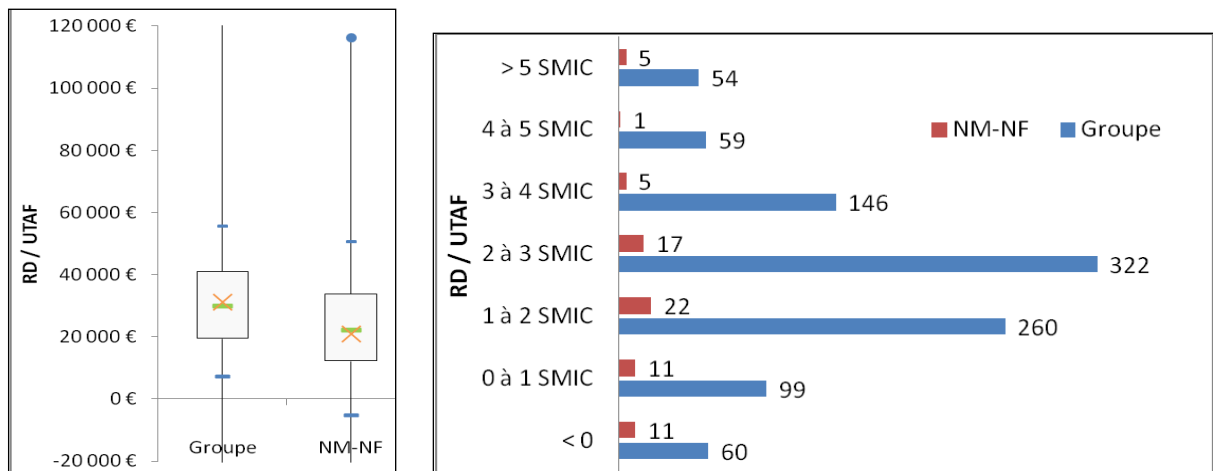


Figures 16 : Moyennes et dispersions des annuités / EBE des JA du groupe et en NM-NF

L'échelle choisie de la boîte à moustaches de la figure 16 ne permet pas la représentation des extrêmes pour une meilleure lisibilité des autres données du graphique. La part de l'EBE consacré aux annuités est plus faible en NM-NF que pour le groupe (figures 16). Les 52 JA dont le ratio est supérieur à 100% sont dans une situation inquiétante puisque l'EBE dégagé ne couvre pas toutes les annuités. Ils risquent donc de fragiliser le bilan de l'exploitation pour faire face aux remboursements. Ceux dont le ratio est négatif sont dans une situation encore plus critique puisque l'EBE négatif ne permet pas de rembourser même partiellement la banque. Au total, 6,3% des JA sont dans une situation critique et 13,3% sont dans une situation assez fragile puisqu'ils consacrent entre 60% et 100% de leur EBE aux annuités. Néanmoins, si l'EBE est très élevé, le revenu disponible peut être lui aussi élevé. A l'inverse, si une faible part des

annuités est consacrée à l'EBE mais que ce dernier est très faible, le revenu disponible risque d'être lui aussi très faible.

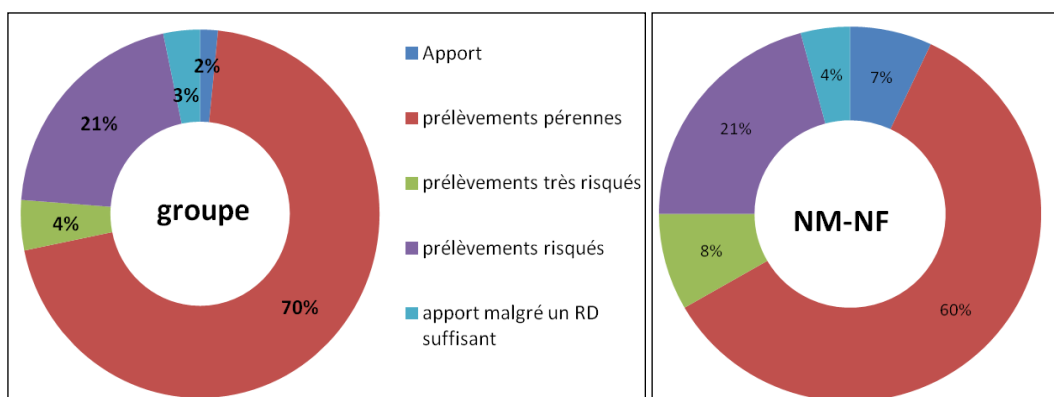
3.1.3.3. Revenu disponible/UTAF



Figures 17 : Moyennes et dispersions du RD / UTAF des JA du groupe et en NM-NF

L'échelle choisie de la boîte à moustaches de la figure 17 ne permet pas la représentation des extrêmes pour une meilleure lisibilité des autres données du graphique. Le revenu disponible est plus faible en NM-NF que pour le groupe, en témoigne la médiane et la moyenne de 21.000€ en NM-NF contre 31.000€ dans le groupe (figures 17). La part la plus importante des JA se situe entre 1 et 2 SMIC alors que la part la plus importante du groupe se situe entre 2 et 3 SMIC. 15,2% des JA en NM-NF ont une capacité de prélèvement nulle (revenu disponible inférieur à zéro) contre 6% dans le groupe et près de 16% des JA ne remplissent toujours pas le seuil inférieur (1 SMIC) du critère de revenu disponible d'admission à la DJA. Cette dernière information est à relativiser avec le nombre d'exercice. En effet, tous les JA n'avaient pas 5 ans d'exercice révolus en 2011. A l'opposé, 26% des JA sont au dessus du seuil supérieur (3 SMIC) du critère de revenu disponible d'admission à la DJA.

3.1.3.4. Prélèvements privés /Revenu disponible



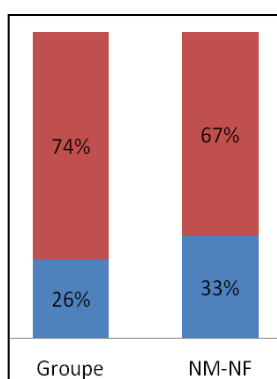
Figures 18 : Comportements de prélèvements privés des JA du groupe et en NM-NF

Les comportements de prélèvements en NM-NF sont proches de ceux du groupe. Néanmoins, la part des comportements rationnels est plus importante dans le groupe (70%) qu'en NM-NF (60%) au dépend de la part des prélèvements très risqués et d'apports. Cependant, il ne faut pas oublier que les prélèvements privés sont consacrés au remboursement des prêts JA et que

cette part est incompressible. La part des apports plus importante en NM-NF que dans le groupe est cohérente avec la part des JA n'ayant pas de revenu disponible en NM-NF.

3.1.3.5. Marge de sécurité

La présence d'une marge de sécurité est un peu moins fréquente en NM-NF (figure 19). La seule présence d'une marge de sécurité ne suffit pas à dire si la situation comptable de l'année est bonne. Elle est encourageante mais doit être relativisée par la valeur des investissements prévus les années suivantes et par le produit réalisé ayant permis de dégager cette marge.



Figures 19 : Part des JA du groupe et en NM-NF ayant une marge de sécurité positive et négative

■ marge de sécurité négative ■ marge de sécurité positive

3.1.4. Conclusion partielle

Quels que soient les indicateurs et la population, la dispersion des résultats est très forte. Globalement la situation est plutôt bonne pour un démarrage d'activité bien qu'environ 15% des JA, soit 150 JA, sont dans une situation non pérenne pour plusieurs indicateurs de solidité, rentabilité et liquidité.

Quant aux NM-NF, les résultats sont mitigés. Du point de vue de la solidité financière, les indicateurs indiquent globalement de meilleurs résultats que pour le groupe sauf pour le taux d'endettement qui est similaire. Du point de vue de la rentabilité, les indicateurs ramenés à l'unité de travail sont plus faibles que pour le groupe. La main d'œuvre est moins productive et moins rentable. Les moyennes du groupe sont environ 50% plus élevées qu'en NM-NF pour ces 2 indicateurs. Les projets en NM-NF ont un réel avantage pour le taux de marge. Les JA en NM-NF sont nettement moins sensibles aux aides de la PAC et ont une rentabilité du capital globalement plus élevée. Du point de vue de la liquidité, la situation des JA en NM-NF est plutôt moins bonne que pour le groupe malgré une plus faible part de l'EBE consacrée aux annuités. Ce résultat, en lien avec un taux d'endettement égal, laisse supposer que les JA en NM-NF investissent autant mais remboursent à plus long terme. Ce bon ratio d'annuités sur EBE en NM-NF permet de compenser partiellement un EBE par UTAF moins élevé, sans quoi le RD serait encore plus faible.

La majorité des NM-NF tire des résultats plutôt satisfaisants et pérennes. Une petite partie dont 4 ont un EBE négatif et plus de 15% ne peut pas prélever d'argent. Pour le reste, ils présentent un réel avantage en matière d'accès à l'installation et une bien moindre dépendance vis-à-vis des aides PAC.

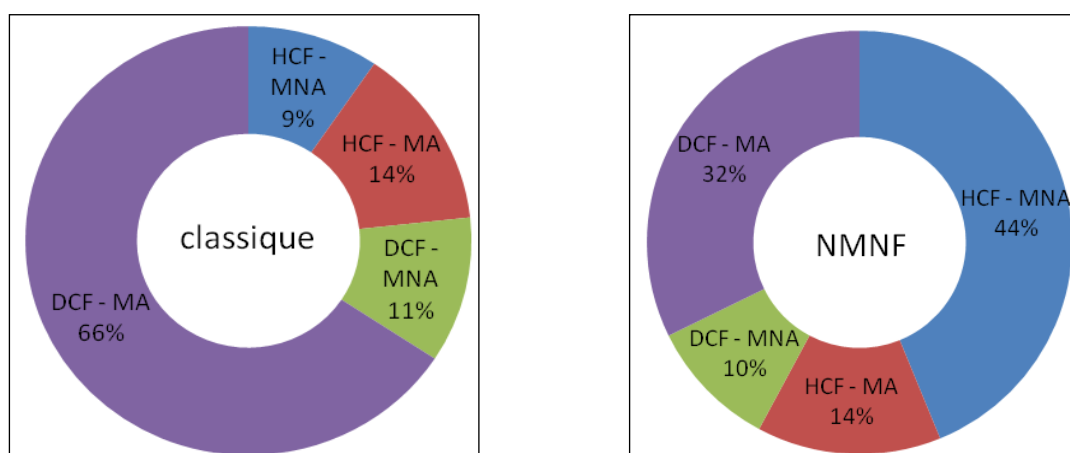
On cherche maintenant à savoir si les différences observées en NM-NF sont expliquées par la critère NM-NF ou par un autre critère tel que la production.

3.2. Un effet négatif de la variable NM-NF sur des résultats économiques des JA ?

Cette partie de l'étude sert essentiellement à savoir si l'installation en NM-NF affaiblit les résultats économiques ou si le type de production est la cause de résultats économiques plus faibles. La part des JA qui s'installent HCF et qui ne sont pas issus du milieu agricole est plus importante en NM-NF qu'en classique. Nous allons donc étudier l'influence des 4 variables suivantes, type de productions, NM-NF, HCF et milieu agricole, sur le produit par UTH, l'EBE sans aides par UTAF, le taux de marge, le revenu disponible par UTAF, la marge de sécurité et le taux d'endettement.

3.2.1. Caractéristiques du JA en NM-NF

D'après les données de la base CRAB (figure 20), la part des JA qui s'installent hors du cadre familial est plus de deux fois plus importante en NM-NF (58% des JA) qu'en filière classique (23%). La part des JA non issus du milieu agricole est plus de aussi deux fois plus importante en NM-NF (54% des JA) qu'en filière classique (21%). En outre, la part des JA qui s'installent hors du cadre familial et qui ne sont pas issus du milieu agricole est cinq fois plus importante en NM-NF (44% des JA) qu'en filière classique (9%). Les JA ont donc un profil différent en NM-NF. Néanmoins, que ce soit en filière classique ou en NM-NF, les caractéristiques NMA et HCF représentent un nombre important des installations. A ce titre, il paraît important de les étudier.



MNA : JA issu d'un milieu non agricole

MA : JA issu du milieu agricole

HCF : Installation hors du cadre familial

DCF : installation dans le cadre familial

Figures 20 : Répartition des projets selon le cadre de l'installation et le milieu d'origine du JA en NM-NF et en filière classique.

Dans l'échantillon étudié dans cette partie (1028 JA dont 73 en NM-NF), les proportions des caractéristiques étudiées sont les mêmes que pour tous les 3778 JA aidés avec une part légèrement plus importante en NM-NF de JA qui s'installent dans le cadre familial et issus du milieu agricole. L'échantillon analysé est représentatif des 3778 JA aidés.

Toujours d'après les données CRAB, les JA en NM-NF sont trois fois moins nombreux à s'installer en lait qu'en classique (figure 21). Les JA en NM-NF s'installent principalement en

cultures dont le maraichage et préfèrent aussi des systèmes de production mixte entre élevage et culture. La part des installations en autres herbivores est presque vingt fois plus importante en NM-NF qu'en classique. Par ailleurs, la SAU moyenne des exploitations classiques est de 83ha contre 39ha en NM-NF à l'installation, soit plus de deux fois moins grande. Les exploitations en NM-NF sont donc différentes des exploitations classiques de part le cadre de l'installation, la production et la taille de l'exploitation. A ce titre, il paraît important d'étudier l'effet de ces caractéristiques sur les résultats économiques.

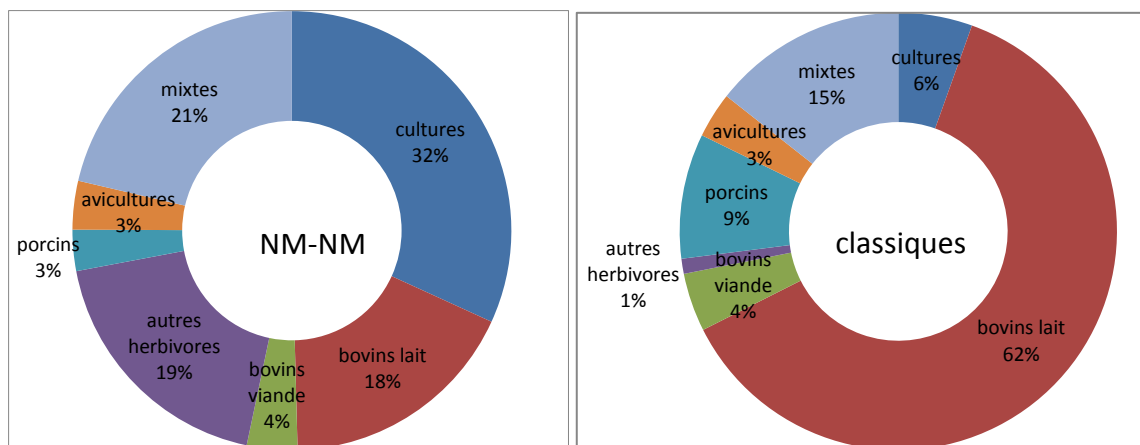


Figure 21 : Répartition des productions (OTEX simplifiés) en NM-NF et en filière classique.

3.2.2. Le modèle économétrique

Pour analyser l'impact des variables explicatives sur les variables dépendantes, nous avons développé le modèle de régression suivant pour chaque variable dépendante :

$$\text{Produit / UTH} = a_0 + b_2 \text{ formation BAC} + b_3 \text{ formation } > \text{BAC} + c_1 \text{ JA non issu du milieu agricole} + (e_1 + d_1 \text{ installation HCF} + f_1 \text{ NM-NF} + k_1 \text{ SAU}). \text{ viande bovine} + (e_2 + d_2 \text{ installation HCF} + f_2 \text{ NM-NF} + k_2 \text{ SAU} + g_2 \text{ AB}). \text{ Céréales et oléoprotéagineux} + (e_3 + d_3 \text{ installation HCF} + f_3 \text{ NM-NF} + k_3 \text{ SAU} + g_3 \text{ AB}). \text{ fruits et légumes} + (d_4 \text{ installation HCF} + f_4 \text{ NM-NF} + k_4 \text{ SAU} + g_4 \text{ AB}). \text{ lait} + (e_5 + d_5 \text{ installation HCF} + f_5 \text{ NM-NF} + k_5 \text{ SAU}). \text{ porc} + (e_6 + d_6 \text{ installation HCF} + f_6 \text{ NM-NF} + k_6 \text{ SAU}). \text{ volaille} + (e_7 + d_7 \text{ installation HCF} + f_7 \text{ NM-NF} + k_7 \text{ SAU} + g_7 \text{ AB}). \text{ autre} + h_1 \text{ individuel} + i_5 \text{ 2005} + i_6 \text{ 2006} + i_7 \text{ 2007} + i_8 \text{ 2008} + i_9 \text{ 2009} + i_{10} \text{ 2010} + j_1 \text{ 1ère année} + j_2 \text{ 2ème année} + j_3 \text{ 3ème année} + j_4 \text{ 4ème année} + j_6 \text{ 6ème année} + j_7 \text{ 7ème année}$$

Toutes les estimations des 6 modèles sont en annexe n°5.

Toutes les variables explicatives que nous présentons, à savoir « JA non issu du milieu agricole », « installation HCF », « NM-NF » et les productions, sont des variables qualitatives. La variable explicative qualitative peut prendre la valeur 0 ou 1. Le coefficient s'interprète comme un apport direct de chaque variable indépendante dans l'explication des valeurs de la variable dépendante, toute chose égale par ailleurs.

Pour les deux déterminants que nous avons combinés à la production, NM-NF et l'installation HCF, il ne faut pas oublier de prendre en compte le coefficient du taux de spécialisation seul pour estimer l'effet total des deux variables indépendantes. Par exemple si e_5 et f_5 sont significatifs, il faut additionner ces 2 coefficients pour avoir l'effet de la production de porc en NM-NF par rapport à l'individu de référence en lait, a_0 , sur le produit par UTH.

Pour faciliter l'interprétation des résultats, un JA de référence représentatif des JA Bretons a été choisi. Il paraissait pertinent de choisir un laitier, installé dans le cadre familial depuis 5 ans sur 84 ha, issu du milieu agricole, en société et en agriculture conventionnelle. Ce JA de référence n'a pas un projet en NM-NF, il commercialise tout son lait de manière classique par l'intermédiaire d'un contrat avec une laiterie, ne transforme pas de produit à la ferme. Il n'a pas diversifié son activité par d'autres productions rares et ne souhaite pas développer quelque forme d'agrotourisme. Les valeurs des 6 indicateurs retenus de ce JA de référence correspondent aux constantes des six modèles économétriques estimés. A l'aide des modèles estimés, nous allons pouvoir déterminer parmi les caractéristiques des JA, celles qui jouent de façon significatives sur les indicateurs retenus et dans quelle mesure.

3.2.3. Synthèse des résultats

Valeurs des coefficients estimés	variables dépendantes					
	produit / UTH	EBE sans aides / UTAF	marge brute / produit	revenu disponible / UTAF	marge de sécurité	taux d'endettement
R ² ajusté	0,514	0,422	0,44	0,19	0,175	0,234
nombre de variables significatives sur les 21 présentées	7	7	7	6	7	6
moyenne de la variable dépendante	144 083	35 355	58%	27 437	22 213	59%
constante du modèle	120 516	30 642	62%	21 231	8 814	48%
bovin	15 016	- 12 524	-6%	- 5 226	22 867	
F&L	19 728	35 070	5%	23 918	23 081	
COP	- 21 801		9%	- 7 614	- 15 670	7%
porc	143 584	14 427	-20%	6 671	- 11 868	13%
volaille	92 225	10 348	-14%	7 181		5%
autre		- 8 435				7%
bovin en NMNF			14%		- 34 174	
COP en NMNF		23 768				
F&L en NMNF		- 17 444	-7%	- 16 219		
lait en NMNF	- 12 181					
porc en NMNF	- 54 908				34 769	
volaille en NMNF					35 408	13%
autre en NMNF						-13%
bovin HCF	- 21 060					
COP HCF			-6%			
F&L HCF	14 635	14 382	-9%			12%
lait HCF	7 702			2 206	6 980	7%
porc HCF	31 042	4 811			16 097	15%
volaille HCF	71 226	10 450	-6%			8%
autre HCF		- 9 368		- 12 358		19%
milieu d'origine du JA non agricole	- 8 358		-1%			-2%

Tableau 4 : synthèse des résultats des modèles estimés pour les variables étudiées seulement

Le test du ratio de vraisemblance conduit à rejeter l'hypothèse de nullité de l'ensemble des coefficients. Le choix des variables des modèles semble donc pertinent pour analyser nos indicateurs. La valeur du coefficient R^2 ajusté permet d'apprécier le pouvoir explicatif du modèle. La valeur du R^2 ajusté est comprise entre 18% et 51%. Cette dernière valeur est plutôt bonne. Le pouvoir explicatif de ces modèles est variable. Comme le montre le tableau 4 entre 8 et 13 variables indépendantes présentées sont significatives (pour un risque d'erreur supérieur à 10%) pour l'explication des indicateurs. Le signe du coefficient estimé de chaque variable significative indique si la variable a un effet positif ou négatif sur les 6 variables dépendantes observées. Les estimations des coefficients sont présentées avec un risque d'erreur inférieur à 1%, 5% et 10%, notées respectivement en noir, bleu et rouge dans le tableau 4. Les variables non significatives, ayant un risque d'erreur supérieur à 10%, ne sont pas présentées dans le tableau, les cases sont donc vides.

3.2.1. Des résultats économiques différents selon les productions ?

Les résultats sont présentés par grand type de production. Etre en NMNF est-il vraiment un handicap à la pérennité de l'exploitation ? Le critère NMNF rempli par 73 JA dans cet échantillon, étant une variable croisée à la production, on va présenter les résultats par production et le comparer aux résultats sans le critère NM-NF. L'installation HCF étant aussi une variable croisée à la production, les résultats sont présentés par production et comparés aux résultats sans le critère HCF.

3.2.1.1. Installation en lait

Les résultats économiques en lait sont ceux du JA de référence. Avec un risque d'erreur inférieur à 1%, le déterminant lait en NM-NF n'explique aucun indicateur. Le lait en NMNF n'est ni un frein, ni un moteur à la pérennité de l'exploitation par rapport à la production laitière en filière classique. Si on regarde un risque d'erreur à 10,2%, la productivité en valeur du travail diminue de 12 000€ mais aucun autre indicateur n'est expliqué par cette variable. Donc, avec ce risque d'erreur, on peut en conclure que les producteurs de lait en NM-NF sont aussi pérennes que les laitiers classiques. Faire du lait HCF augmente le produit par UTH de 7 700€ par rapport au JA qui fait du lait dans le cadre familial. Cette augmentation de productivité en valeur travail n'est pas suivie d'une augmentation de l'efficacité en valeur du travail qui reste stable. Les JA produisent donc plus mais ne dégagent pas plus de bénéfices par unité de travail. Le taux de marge est identique quel que soit le cadre de l'installation. Bien que l'EBE sans aide par UTAF soit identique, le revenu disponible par UTAF est meilleur HCF de 2 200€ (avec un risque d'erreur inférieur à 10%) en raison d'aides PAC plus importantes HCF ou bien d'annuités moins importantes. La marge de sécurité lors d'une installation HCF est supérieure de 7 000€ grâce à des besoins privés moins élevés. Le taux d'endettement est plus important de 7% HCF mais n'atteint alors que 55%, un faible taux pour un JA. Etre installé hors du cadre familial en lait est plutôt un moteur de pérennité économique de l'exploitation.

3.2.1.2. Installation en porc

Le produit/UTH et l'EBE sans aide par UTAF en porc sont respectivement supérieurs de près de 144 000€ et 14 000€ à ceux des JA spécialisés en lait. La situation semble plutôt bonne pour cette production. Or, le taux de marge est 20% inférieur en porc à celui d'un JA en lait. Il y a donc une grosse perte d'efficacité dans cette production par rapport au lait. C'est la production avec le taux de marge le plus faible. Le revenu disponible par UTAF en porc est 7 000€ supérieur à celui d'un laitier, soit un revenu disponible de 28 000€ espéré en porc.

Cependant cette situation confortable ne permet pas de dégager une marge de sécurité supérieure aux laitiers. La MS est négative : $9\,000\text{€} - 12\,000\text{€} = - 3\,000\text{€}$. Il y a un risque de surendettement pour financer le cycle d'exploitation alors que le taux d'endettement en porc est déjà 13% plus élevé qu'en lait (61%). La situation porcine n'est pas inquiétante dans la mesure où le revenu disponible correspond à plus de 2 SMIC mais ce revenu ne semble pas suffire à couvrir les besoins privés comprenant peut-être les remboursements des prêts JA. Une moindre optimisation des charges et des investissements lourds affaiblissent les résultats économiques de l'exploitation bons par ailleurs.

Le produit par UTH en porc en NM-NF est plus faible qu'en production porcine classique alors que l'EBE est identique. Le taux de marge reste identique entre classique et NM-NF. Etre en porc en NM-NF permet aussi de boucler le budget et même plus. En effet, pour un revenu disponible identique, en porc en filière classique, la marge de sécurité est négative alors qu'elle devient positive en NM-NF : $9\,000\text{€}$ (MS du JA de référence) - $12\,000\text{€}$ (variation de MS en porc) + $35\,000\text{€}$ (variation de MS en porc en NM-NF) = $32\,000\text{€}$. Des prélèvements plus faibles viennent consolider la situation financière en porc en NM-NF. Le taux d'endettement en porc en NM-NF est identique à celui d'un JA en porc classique, 13% plus important qu'en lait. Il y a donc un avantage avéré à produire du porc en NM-NF plutôt qu'en filière classique.

Faire du porc HCF augmente le produit par UTH de $30\,000\text{€}$ par rapport à celui qui fait du porc dans le cadre familial, l'EBE sans aide par UTAF augmente de $4\,000\text{€}$ et la marge de sécurité de $16\,000\text{€}$. La marge de sécurité négative en production porcine ($- 4\,000\text{€}$) devient positive lorsqu'on produit du porc mais HCF : $- 4\,000\text{€} + 16\,000\text{€} = + 12\,000\text{€}$. En revanche, produire du porc HCF augmente le taux d'endettement de 15% par rapport à celui d'un porcher installé dans le cadre familial avec un taux d'endettement déjà 13% plus élevé que l'éleveur laitier de référence. Le taux d'endettement d'un porcher installé HCF est de 76% ($48\% + 13\% + 15\% = 76\%$), soit un taux plus élevé que celui de l'individu de référence. Ce taux n'est pas inquiétant pour un JA dans la mesure où il diminue. La marge de sécurité positive indique que les capacités de remboursement sont suffisantes pour aller dans ce sens lorsque le JA est installé HCF. L'installation en porc HCF est donc globalement un moteur économique plus qu'un frein à la croissance économique bien qu'il faille porter attention à l'évolution du taux d'endettement.

3.2.1.3. Installation en volaille

La situation avicole est similaire à celle de la situation porcine à ceci près que la marge de sécurité n'est pas expliquée par cette production. Le produit par UTH et l'EBE sans aide par UTAF en volaille sont respectivement supérieurs de $92\,000\text{€}$ et $10\,000\text{€}$ à ceux des JA spécialisés en lait. La situation semble plutôt bonne pour cette production. Or, le taux de marge est 14% inférieur en volaille à celui d'un JA en lait. Il y a donc une grosse perte d'efficacité dans cette production par rapport au lait. Le revenu disponible par UTAF est $7\,000\text{€}$ supérieur en volaille par rapport à un laitier, soit un revenu disponible de $28\,000\text{€}$ espéré en volaille. Cette situation confortable ne permet cependant pas de dégager une marge de sécurité supérieure aux laitiers peut-être parce que les besoins privés sont supérieurs en lait. La situation avicole n'est pas inquiétante dans la mesure où le revenu disponible correspond à plus de 2 SMIC comme en porc. Ce dernier semble suffire à couvrir les besoins privés. Le taux d'endettement est 5% plus élevé en volaille qu'en lait.

La volaille n'est pas une production fragile mais produire de la volaille en NMNF rend cette production encore plus rentable du point de vue de la marge de sécurité. Avec un revenu

disponible par UTAF en volaille en NM-NF ou non à 28 000€, la marge de sécurité en volaille en NM-NF est de 35 000€ supérieure à celle de la volaille en classique. Le taux d'endettement en volaille en NM-NF est 13% supérieur à celui d'un JA produisant de la volaille en classique. Cependant, ce taux n'est pas inquiétant dans la mesure où le budget est bouclé et où le taux d'endettement n'est que de 66% ($48\% + 5\% + 13\% = 66\%$), taux plutôt faible pour un JA. Faire de la volaille en NM-NF ne présente pas un réel avantage pour le jeune du point de vue du revenu disponible ni du point de vue des prélèvements privés étant donné qu'ils sont moindres. Du point de vue de la pérennité de l'exploitation, c'est une alternative de production qui, si elle est bien maîtrisée, ne présente ni inconvénient, ni avantage.

Faire de la volaille HCF augmente le produit par UTH de 70 000€ par rapport à celui qui fait de la volaille dans le cadre familial et l'EBE sans aide par UTAF augmente de 10 000€. La productivité et l'efficacité de la main d'œuvre sont meilleures HCF en porc. En revanche, produire de la volaille HCF diminue la marge brute sur produit de 6% et augmente le taux d'endettement de 8%, par rapport à celui d'un aviculteur installé dans le cadre familial avec un taux d'endettement déjà 5% plus élevé que l'éleveur laitier de référence. Le taux d'endettement d'un aviculteur installé HCF est de 61%. Ce taux d'endettement n'est pas inquiétant pour un JA. L'installation en volaille HCF est donc plutôt un moteur de la pérennité économique de l'exploitation.

3.2.1.4. Installation en viande bovine

Faire de la viande bovine permet de dégager un produit en valeur par unité de travail 15 000€ supérieur qu'en lait. Cependant l'EBE sans aide par UTAF est plus faible en viande bovine qu'en lait. Le revenu disponible est aussi 5 000€ plus faible en viande bovine notamment en raison d'investissements plus élevés qui doivent augmenter le poids des annuités sur l'EBE. Des charges plus importantes et un taux de marge plus faible de 6% mettent en péril la pérennité des exploitations bovines. Néanmoins, la marge de sécurité en bovin est deux fois plus élevée qu'en lait en raison de prélèvements privés plus faibles. La situation en viande bovine est donc globalement fragile malgré une marge de sécurité importante et un taux d'endettement relativement faible de 48% parce qu'elle ne permet pas aux JA de prélever beaucoup d'argent notamment pour autofinancer des investissements et faire face au risque.

Faire de la viande bovine en NM-NF augmente la marge brute sur produit de 14% par rapport à celui qui fait de la viande bovine en circuit classique. Le taux de marge en viande bovine en NM-NF est donc de 70%. L'EBE sans aide par UTAF en viande bovine en NM-NF est identique à celui d'un classique : $30\ 000\text{€} - 12\ 000\text{€} = 18\ 000\text{€}$ sans les aides. En revanche, faire de la viande bovine en NM-NF diminue la marge de sécurité de 34 000€ par rapport à celle d'un éleveur de bovin produisant de façon classique. La marge de sécurité d'un JA en viande bovine en NM-NF est négative ($9\ 000\text{€} + 23\ 000\text{€} - 34\ 000\text{€} = -2\ 000\text{€}$) malgré les aides de la PAC. L'augmentation du taux de marge ne suffit pas à augmenter l'EBE et à couvrir les besoins privés. En effet, le revenu disponible étant identique en NM-NF, on peut supposer que ce sont les exigences de prélèvement qui dépassent les capacités de prélèvement et donc mettent la solidité financière de l'exploitation en danger. L'installation en viande bovine en NM-NF est donc globalement un moteur pour l'optimisation des charges d'exploitation mais un frein à l'équilibre financier de l'exploitation venant peut-être d'exigences économiques différentes dues éventuellement aux prêts JA. Le risque est de devoir emprunter pour financer un cycle d'exploitation et d'alourdir les annuités alors que l'EBE est déjà faible.

Faire de la viande bovine HCF diminue le produit par UTH de 20 000€ par rapport à un JA installé dans le cadre familial pour un EBE sans aide par UTAF identique. La main d'œuvre est donc relativement plus productive HCF en viande bovine. Le critère HCF n'a pas d'effet sur les autres indicateurs. Etre installé hors du cadre familial ne présente ni avantage, ni inconvénient pour la production de viande bovine.

3.2.1.5. Installation en céréales et oléo-protéagineux (COP)

L'EBE sans aide par UTAF en COP est identique à celui d'un laitier alors que le produit par UTH y est plus faible (-22 000€). Le taux de marge est supérieur de 9%. Les céréaliers optimisent mieux leurs charges que les laitiers. Néanmoins, le revenu disponible est plus faible en COP qu'en lait. Par ailleurs le taux d'endettement est plus élevé de 7% en COP qu'en lait. On peut supposer que les investissements sont plus importants en COP qu'en lait à l'installation. La situation en COP est donc assez fragile avec un revenu disponible faible, légèrement supérieur au SMIC, un taux d'endettement plus élevé, même s'il n'est pas inquiétant, et une marge de sécurité négative (avec un risque d'erreur de 6,7%) malgré un taux de marge plus élevé.

L'EBE sans aide par UTAF en COP en NM-NF est meilleur de 24 000€ qu'en classique pour un produit/UTH identique. La main d'œuvre semble donc plus efficace en NM-NF. Ce gain d'efficacité n'est pas suffisant pour augmenter le revenu disponible en COP en NM-NF qui reste identique à celui d'un céréalier classique. Cela implique que les annuités doivent représenter une part plus importante de l'EBE en NM-NF qu'en classique malgré un taux d'endettement identique ou bien que les aides de la PAC sont proportionnellement moins élevées en NM-NF qu'en classique. Etre en NM-NF présente donc un petit avantage pour la production de COP qui n'est pas suffisant pour améliorer la santé financière de l'exploitation.

Faire des COP HCF diminue la marge brute sur produit de 6% par rapport à celui qui fait des COP dans le cadre familial. Le critère HCF n'a pas d'effet sur les autres indicateurs. Etre installé hors du cadre familial présente un inconvénient pour l'optimisation des charges d'exploitation pour la production de COP mais ne modifie pas fondamentalement la santé financière de l'exploitation.

3.2.1.6. Installation en fruits et légumes

Le déterminant F&L n'a un effet que positif sur les indicateurs regardés. Le produit par UTH, l'EBE sans aide par UTAF, le taux de marge, le revenu disponible et la marge de sécurité en F&L sont supérieurs à ceux des JA spécialisé en lait et le taux d'endettement est identique à celui d'un laitier autour de 48%, un taux plutôt faible pour un JA. En F&L, le JA produit plus mais est aussi plus efficace et les annuités n'occupent pas une part trop importante et permettent de dégager un revenu disponible plus important. Ce revenu disponible de 45 000€ permet de prélever mais aussi de garder la marge de sécurité la plus importante de toutes les productions pour faire face au risque. La production de F&L présente donc un réel avantage par rapport aux laitiers.

L'EBE sans aide par UTAF est inférieur en F&L en NM-NF qu'en classique pour un produit par UTH identique. Les producteurs de F&L en NM-NF sont donc moins efficaces que les producteurs en filière classique. Les charges d'exploitation sont aussi moins bien optimisées en en NM-NF comme le montre la diminution du taux de marge de 7% par rapport aux classiques. Ils sont aussi moins rentables mais toujours viables avec un RD/UTAF de 28.000€ contre

45 000€ en classique. Une part de l'EBE plus importante consacrée aux remboursements des annuités, un EBE sans aide par UTAF et des aides PAC moins importantes sont autant d'explications plausibles au revenu disponible par UTAF plus faible de 17 000€ à l'activité des fruits et légumes en NMNF par rapport à un mode classique. La plus faible part de prélèvements privés vient consolider la marge de sécurité. En définitive, la production de F&L en NM-NF détériore la situation financière de l'exploitation.

Faire des F&L HCF augmente le produit par UTH de 15 000€ par rapport à un JA produisant des F&L dans le cadre familial et l'EBE sans aide par UTAF augmente de 14 000€. En revanche, produire des F&L HCF diminue la marge brute sur produit de 9% et augmente le taux d'endettement de 12%. Le taux d'endettement à 60%, plus élevé que celui de l'individu de référence, n'est pas inquiétant pour un JA. L'installation en F&L HCF est donc plutôt un moteur de pérennité économique.

3.2.1.7. Installation en productions rares

La situation dans ces productions est identique à celle des laitiers avec un risque d'erreur inférieur à 5%. Si on étend le risque d'erreur à 10%, on observe des différences avec les laitiers. L'EBE sans aide par UTAF est inférieur de 8 000€ par rapport à un laitier mais le revenu disponible n'est en rien diminué. Donc la situation reste bonne. Le taux d'endettement est supérieur de 7% à celui d'un laitier soit un taux d'endettement de 55%, un taux toujours acceptable à dire d'expert pour un JA. Ce taux est d'autant plus acceptable que la marge de sécurité est positive comme en lait.

La production atypique en Bretagne en NM-NF est identique à celle d'un laitier en tout point mais avec un taux d'endettement plus faible de 13%. Ils s'endettent moins et ont les mêmes résultats que les classiques. Le fait d'être en NMNF améliore donc la santé financière de l'exploitation et présente donc globalement un avantage pour ces productions. Il faut rappeler que cette catégorie de production revêt des systèmes de productions différents.

Faire des productions rares HCF diminue l'EBE sans aide par UTAF de 9 000€ par rapport à un JA produisant dans le cadre familial pour une productivité en valeur du travail est identique. L'EBE sans aides par UTAF est donc de 31 000€ (EBE sans aides /UTAF du JA de référence) - 9 000€ (HCF) - 8 000€ (même productions dans le cadre familial) = 14 000€. Cet EBE devient inquiétant s'il n'est pas complété par des aides PAC puisque le remboursement des annuités devient difficile et les prélèvements privés seront sans doute inférieur au SMIC si le chef d'exploitation veut garder une marge de sécurité. C'est donc le poids des annuités qui va peser sur l'équilibre financier de l'exploitation. Or, le taux d'endettement élevé (48% + 5% 19% = 72%) de l'exploitation ne va pas dans le sens d'une amélioration de la situation. Le revenu disponible est donc logiquement plus faible de 12 000€ soit un revenu disponible par unité de travail familial autour de 9 000€, inférieur au SMIC. Il faut relativiser cette situation parce qu'elle reprend des productions très diverses qu'il conviendrait d'étudier séparément.

3.2.1.8. Etre en NM-NF : une force pour certaines productions, une faiblesse pour d'autres

L'hypothèse selon laquelle les NM-NF produisent moins à l'unité de travail est globalement fautive excepté pour le porc. En effet, le critère NMNF n'est déterminant pour le produit par UTH que pour le porc et le lait (à 10%). Il est défavorable à la productivité en valeur du travail. De plus, le critère NMNF n'est déterminant pour l'EBE sans aides par UTAF que pour les F&L

et les COP. Il améliore la productivité en valeur du travail des COP mais détériore celle des fruits et légumes. Le critère NMNF n'est déterminant pour le taux de marge que pour le bovin et les fruits et légumes. Il améliore le taux de marge des bovins mais détériore celui des fruits et légumes. Le revenu disponible par UTAF n'est pas expliqué par le critère NMNF sauf pour les fruits et légumes qui ont un revenu disponible par UTAF plus faible en NM-NF qu'en classique. La marge de sécurité est expliquée par le critère NMNF pour les productions de viande bovine de façon défavorable et de porcs et volailles de façon favorable. Concernant le taux d'endettement, il est expliqué par le critère NMNF pour les productions de volaille et les productions rares. Les aviculteurs en NM-NF s'endettent plus qu'en classique alors que les JA en production rares s'endettent moins. Alors que l'étude des moyennes et des dispersions montrait un produit par UTH, une EBE par UTAF, un revenu disponible par UTAF plus faibles, un taux de marge plus élevé et un taux d'endettement similaires en NM-NF, l'étude économétrique permet de nuancer l'impact du critère NM-NF sur ces résultats et de montrer la part de l'effet des productions. Effectivement, l'effet de la variable NM-NF dépend énormément du type de production. Au vu de cet échantillon, le fait de produire en NM-NF plutôt qu'en classique est plutôt un avantage pour la production de lait, porc, COP et autres productions mais un inconvénient pour les fruits et légumes. Quant à la production de volaille et de viande bovine, l'effet du critère NM-NF est mitigé.

3.2.1.9. L'installation hors cadre familial : une force pour certaines productions, une faiblesse pour d'autres

L'hypothèse selon laquelle les JA installés HCF produisent moins à l'unité de travail est fautive excepté pour la viande bovine. En effet, le critère HCF est déterminant pour le produit par UTH que pour la viande bovine, les F&L, le porc, le lait et la volaille. Ce critère est favorable à la productivité en valeur du travail excepté pour la viande bovine. Le critère HCF n'est déterminant pour le l'EBE sans aides par UTAF que pour les F&L, le porc, la volaille et les productions plus rares. Il l'améliore sauf pour les productions rares. Le critère HCF n'est déterminant pour le taux de marge que pour les F&L, la volaille et les COP (pour un risque d'erreur inférieur à 10%). Il est défavorable aux taux de marge à ces types de productions. Le revenu disponible par UTAF n'est expliqué par le critère HCF que pour les productions rares qui est plus faible et pour le lait qui est plus élevé (pour un risque d'erreur inférieur à 10%). La marge de sécurité est expliquée par le critère HCF pour les productions de lait et de porc de façon favorable. Concernant le taux d'endettement, il est expliqué par le critère HCF pour les productions de F&L, lait, porc, volaille et des autres. Comme attendu, le déterminant est positif pour toutes ces productions ce qui signifie que les JA installés HCF s'endettent plus que ceux installés dans le cadre familial.

L'effet de la variable HCF dépend énormément du type de production. Au vu de cet échantillon, le fait de s'installer HCF plutôt que dans le cadre familial est plutôt un avantage pour la production de lait, porc, volaille et de fruits et légumes mais un inconvénient pour les productions rares. Quant à la production de viande bovine et de céréales oléo-protéagineuses, l'effet du critère HCF est quasiment nul.

3.2.1.10. L'installation d'un JA non issu du milieu agricole : une faiblesse ? Pas si sûr

Le produit par UTH est moins bon lorsque le JA n'est pas issu du milieu agricole (- 8 000€). La marge brute sur produit est aussi moins bonne de 1%. Ne pas être issu du milieu agricole diminue donc un peu la productivité en valeur travail et l'optimisation des charges d'exploitation.

Néanmoins, l'EBE sans aide par UTAF est identique que le JA soit issu ou non du milieu agricole. La main d'œuvre est moins productive mais n'est pas par autant moins efficace. Le JA non issu du milieu agricole n'a, par ailleurs, ni un revenu disponible par UTAF ni une marge de sécurité significativement différente de celle d'un JA issu du milieu. Le taux d'endettement est plus faible de 2%. Ne pas être issu du milieu agricole représente une faiblesse pour le produit par UTH qui est compensée par des charges maîtrisées et un taux d'endettement légèrement plus faible. Ces JA sont donc capables de se faire un réseau pour être accompagnés sur le plan technique et mieux formés initialement (50% ont plus qu'un BAC contre 30% chez les JA issus du milieu agricole). L'installation d'un JA non issu du milieu agricole ne ressort donc pas comme une faiblesse pour la pérennité économique de l'exploitation.

3.2.2. La pérennité économique des NM-NF variable selon les productions

Les résultats économiques divergent selon les productions. Il y a plus de variables de production significatives que de variables NM-NF. L'effet des productions est donc plus important de par le nombre de coefficients significatifs estimés et de par la valeur de ces coefficients. De plus, l'effet de la variable NM-NF diverge selon les productions. L'installation en NM-NF présente un avantage quant à la pérennité de l'exploitation pour certaines d'entre elles, un inconvénient pour d'autres. Il en est de même pour la variable HCF. Un JA qui s'installerait HCF peut améliorer sa pérennité économique ou la détériorer selon sa production. Pour un JA non issu du milieu agricole, la pérennité de l'exploitation est similaire à celui d'un JA issu du milieu. Le tableau 7 reprend, de manière très synthétique, les effets de 3 critères NM-NF, HCF et MNA sur la pérennité globale de chaque type de production.

	lait	porc	volaille	Viande bovine	céréales	Fruits et légumes	Autres productions
NM-NF	+	+	+/-	+/-	+	-	+
HCF	+	+	+	=	=	+	-
MNA	=						

Tableau 5 : Synthèse des effets des variables NM-NF, installation hors cadre familial et JA non issu du milieu agricole sur la pérennité économique de l'exploitation selon les productions.

Le cumul de plusieurs de ces variables peut présenter un avantage (comme en porc par exemple) mais aussi un inconvénient (viande bovine). Il faut relativiser ces résultats par la dispersion des indicateurs économiques observée dans la première partie de l'étude. Cette dispersion peut être le reflet des OTEX, des critères étudiés ci-dessus mais aussi du statut juridique de l'exploitation.

L'analyse dynamique des données est nécessaire pour évaluer la pérennité. Bien que le bilan comptable reflète l'histoire de l'exploitation depuis l'installation, on veut savoir si le bilan s'améliore ou se dégrade au fil des années pour une même exploitation. On pourra ainsi caractériser les exploitations qui sont plutôt en croissance ou plutôt fragiles.

3.3. Quelle trajectoire d'installation pour les JA ?

Une classification selon la présence d'une marge de sécurité, un taux d'endettement inférieur à 80% et l'évolution du taux d'endettement a permis de différencier les projets des JA étant dans une trajectoire plutôt solide, incertaine ou fragile en fonction de scores allant de -3 à 3 points.

Je cherche à caractériser ces classes afin de voir la part des JA en trajectoire non pérenne et celle des projets NM-NF.

3.3.1. Trois classes pour trois profils

On trouve une inégale répartition des JA dans les trois classes (figure 22). La majorité des JA n'a pas encore une trajectoire économiquement stable puisque un tiers des JA a une situation qui semble encourageante avec des résultats en amélioration. 50% des JA ont une trajectoire incertaine et 14% des JA installés depuis au moins 5 ans sont dans une situation critique qui se détériore au fil des 3 années observées. Cela représente 92 JA. Cette situation pourrait se terminer par un échec. Ces 3 types de trajectoires à l'installation ont des profils différents.

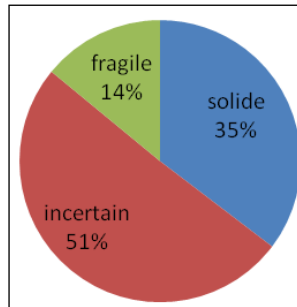


Figure 22 : Répartition des JA par trajectoire

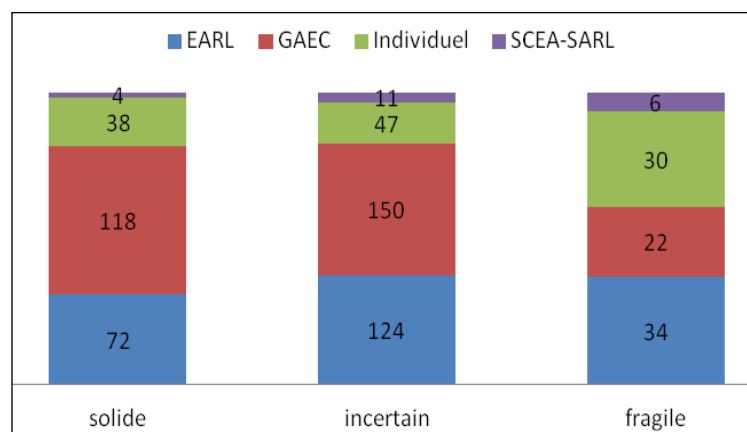


Figure 23 : Répartition des statuts juridiques par trajectoire

La part des GAEC est moins importante en trajectoire fragile au profit des exploitations en individuel (figure 23). La part d'EARL est moindre en trajectoire solide qu'en incertaine et fragile. Le nombre moyen d'UTH par classe, compris entre 2,53 et 2,60, est très proche. La SAU moyenne par classe diminue avec la solidité des trajectoires des exploitations (figure 24).

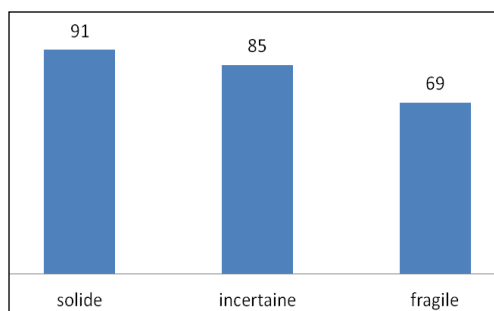
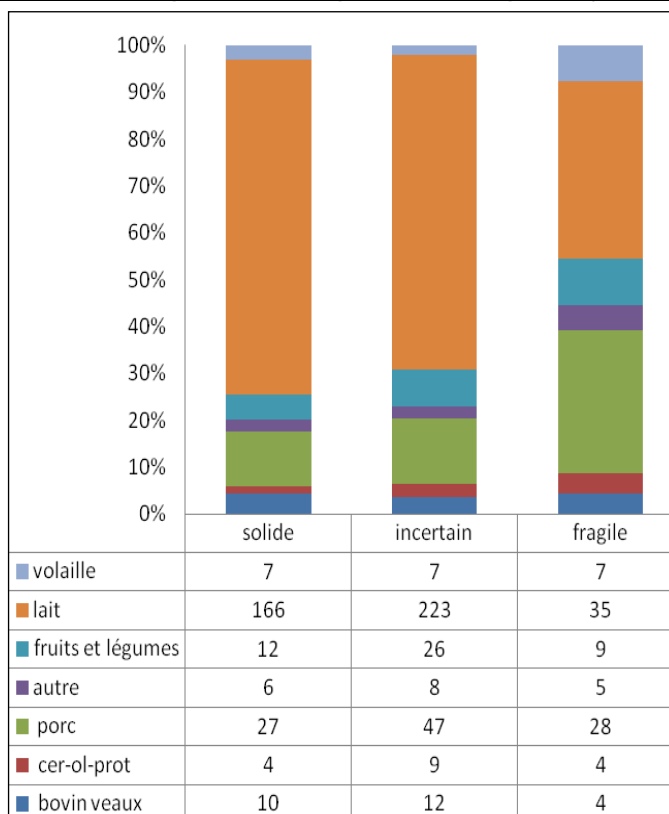


Figure 24 : SAU moyenne en hectares par trajectoire

Figure 25 : Part de chaque taux de spécialisation par trajectoire

La figure 25 montre une part plus importante des éleveurs de porc et de volaille en trajectoire fragile qu'en trajectoires solide et incertaine. A l'inverse, la part des laitiers est moindre dans les trajectoires fragiles.



Le revenu disponible moyen par UTAF par année et par trajectoire (figure 26) renforce l'idée que les JA en situation fragile ne sont pas dans une exploitation pérenne. Le revenu disponible diminue et devient inférieur au SMIC dès la 5^{ème} année. Les JA en situation incertaine ont un revenu disponible par UTAF qui diminue lui aussi mais dans une moindre mesure. Le revenu disponible en solide est maximum en 5^{ème} année.

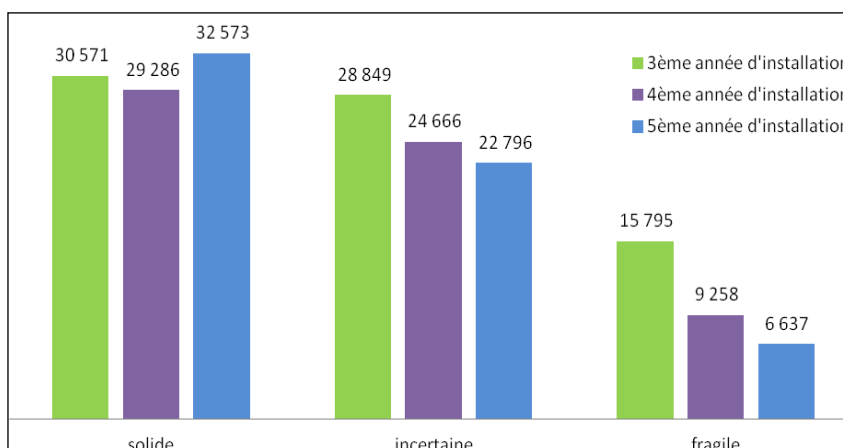


Figure 26 : Revenu disponible moyen par UTAF par année et par trajectoire

Les JA ayant un projet en NM-NF sont-ils plus nombreux dans la classe des fragiles ?

3.3.2. Les NM-NF : des trajectoires à l'installation comme les autres

La répartition de projets NM-NF dans les classes est proche (Figure 27) de celle du groupe. On retrouve sensiblement moins de NM-NF ayant des trajectoires fragile et solide et plus en trajectoire incertaine.

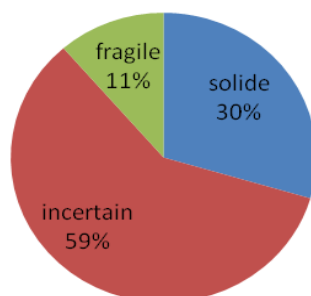


Figure 27 : Répartition des JA en NM-NF par trajectoire

On peut détailler les scores ayant permis la répartition dans les classes pour chacune de ces deux sous-populations de JA (Figure 28). Pour des scores supérieurs à 1 point, les JA sont surreprésentés alors qu'ils sont globalement sous-représentés pour des scores inférieurs à 0. Les courbes de répartition des scores entre NM-NF et classiques sont proches bien qu'elles ne soient pas tout à fait identiques. La part des NM-NF ayant 3, 1, 0 mais aussi -3 points est supérieure à celle des JA en classique. Pour les autres scores, c'est l'inverse. Les projets en NM-NF ont plutôt une trajectoire encourageante bien que 11% d'entre eux, soit 5 JA, sont dans une situation qui ne semble pas pérenne.

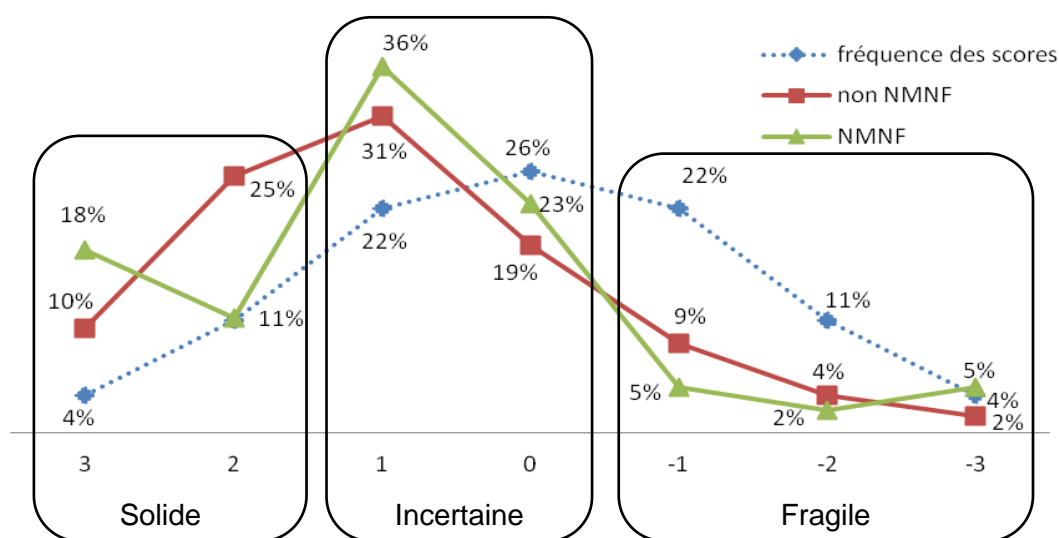


Figure 28 : Comparaison du nombre de JA en NM-NF et en classique par score avec la fréquence d'apparition de chaque score

3.3.3. Conclusion partielle

Au travers de cette dernière approche méthodologique, on identifie encore 14% de JA en situation non pérenne. On obtenait la même proportion de JA en grande difficulté par l'analyse des résultats économiques en 2011. Pour la majorité des JA, les trajectoires sont instables, ce qui rend leur pérennité incertaine. Il faut donc les surveiller. Pour un tiers d'entre eux, la pérennité de leur exploitation semble bien engagée. Les profils des JA ayant une trajectoire dite solide et incertaine sont proches par leurs productions et leurs statuts juridiques. Le revenu

disponible par unité de travail familiale est maximum en 5^{ème} année pour les JA en trajectoire solide alors qu'il baisse durant les trois années observées pour les JA en trajectoire incertaine et fragile. Pour les JA ayant une trajectoire fragile, le revenu disponible diminue de moitié en moyenne et devient inférieure au SMIC en 5^{ème} année.

En ce qui concerne les JA en NM-NF, ils ne semblent pas plus fragiles que les autres puisqu'ils sont mêmes moins nombreux à avoir une trajectoire fragile. En revanche, une plus grande part se trouve dans une trajectoire encore incertaine 5 ans après l'installation.

Pour mieux comprendre ces résultats économiques, le parcours d'installation et ses évolutions. Des éléments socio-territoriaux peuvent compléter, relativiser et aider à interpréter ces résultats économiques.

3.4. Etudes de cas

Quatre JA en NM-NF ont répondu au questionnaire d'enquête. Ils sont tous issus de la classe solide déterminée par l'analyse des trajectoires. Le projet, ses forces et ses faiblesses et l'interaction entre le projet et les résultats économiques sont présentés dans cette partie et synthétisent les résultats du questionnaire. Un bilan des scores des indicateurs de pérennité environnementale, socio-territoriale et économique est également présenté.

3.4.1. Un laitier en NM-NF devenu classique

3.4.1.1. Le projet, ses particularités et ses évolutions

A 25 ans, fin 2006, un professeur de breton décide de s'installer en GAEC avec ses parents laitiers après avoir passé un baccalauréat en sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement. Il faisait du pain qu'il vendait sur un marché le mercredi avant de s'installer. Il veut continuer cette activité et décide aussi de faire du cidre avec les quelques pommiers du verger (0,15 ha), du miel avec 20 ruches et quelques légumes. Son activité est très diversifiée comparée à celle de ses parents avant son installation. Ses produits sont vendus sur le marché du mercredi mais aussi directement à la ferme dans un magasin aménagé parce qu'il souhaite plus d'indépendance et moins de productivisme que ses parents. Seulement l'organisation du travail avec ses parents ne lui laisse pas beaucoup de temps pour préparer le marché, s'occuper du magasin et de ses nouvelles productions. Sa femme, institutrice, doit se charger à plusieurs reprises de la tenue du magasin pour qu'il se libère du temps pour la traite des vaches. Ayant peu de temps et n'habitant pas sur la ferme, le couple demande aux parents de leur céder une partie de leur maison afin de s'installer sur la ferme. Ces derniers refusent. Le sujet devient conflictuel. Le couple décide de faire construire une maison sur la ferme sinon quoi le JA arrêterait et menace ses parents de voir leur ferme partir à l'agrandissement et sortir le patrimoine de la famille. La construction de la maison prend du temps et l'organisation du travail, peu adaptée aux nouvelles activités de la ferme, ne permet plus de continuer la vente directe. Le troupeau laitier s'agrandit passant de 40 à 60 vaches laitières. Le JA souhaite passer en agriculture biologique. Il convainc ses parents de passer en agriculture biologique en 2009. Il est partenaire du GAB et du CEDAPA. Ils ont par ailleurs entrepris des démarches environnementales par l'utilisation d'un tank à lait à eau glacée et par l'installation de 250 m² de panneaux photovoltaïques.

3.4.1.2. Les points forts et faibles

Ce JA est déçu de l'échec de son projet d'installation initiale mais la conversion en AB compense son désir de produire différemment de ses parents. Il garde la passion du métier, il est fier de voir la qualité du maïs qu'il produit pour nourrir ses vaches et il continue de se former régulièrement. Il reste très curieux et reparle des différents projets agricoles qu'il a rencontrés notamment lors du stage antérieur à son installation en transformation fromagère.

3.4.1.3. Si c'était à refaire : la vision du jeune sur son projet

Si c'était à refaire, ce JA s'installerait seul pour pouvoir faire ce qu'il veut et hors du cadre familial. Ce qui l'empêche de changer et de tendre vers ce nouveau projet c'est d'une part l'accès au foncier et d'autre part le temps de travail et l'adéquation entre vie professionnelle et vie privée qu'il perdrait. Actuellement, l'organisation du travail lui permet de se dégager plus de temps que s'il s'installait seul.

3.4.1.4. Quel lien entre ce projet et l'étude économique

Cet entretien nous a permis de nous rendre compte que l'étude économique telle que nous l'avons faite des projets en NM-NF était faussée par l'évolution de ces projets. Nous l'avons étudié comme un projet en NM-NF alors qu'il a cessé ces activités le positionnant dans cette catégorie de projet 2 ans après son installation et que ce projet n'a jamais représenté plus de 10% du chiffre d'affaires de l'exploitation. Mais le temps de travail passé aux activités de diversifications (ruches, miel, pain) et de vente directe (à la ferme et sur le marché) était bien supérieur à 10%. Les résultats économiques de l'exploitation correspondent plus à ceux de l'activité laitière initiale des parents, les résultats environnementaux correspondent à ceux du projet en AB depuis la conversion et les résultats socio et territoriaux correspondent à ceux du projet en AB et du projet antérieur en NM-NF. C'est un projet solide selon l'étude des trajectoires.

3.4.2. Un équin

3.4.2.1. Le projet, ses particularités et ses évolutions

L'éleveur de chevaux de 36 ans, issu du milieu agricole, originaire des Côtes d'Armor, s'est installé en 2005 à titre principal dans une ancienne ferme qui n'était pas dédié à cette production. Il possédait déjà 20 chevaux au moment de son installation et 30 licenciés. En 2005, une exploitation voisine se libère. Il l'a choisi parce qu'elle était proche de son lieu d'habitation mais il y a seulement 9 ha de terres. Il cherche des terres en vain. Passionné de chevaux, il décide de faire de sa passion un métier. Il abandonne alors son métier de chauffeur pour devenir indépendant et chef d'entreprise. La conjoncture lui semble favorable en 2005 pour monter un centre équestre parce qu'il note une augmentation du nombre de licenciés et que la ferme se trouve près de la mer, un lieu agréable à proposer en balade aux touristes de la région. Son brevet d'état en équitation et son BP agricole lui assurent un bon niveau technique. Il se lance donc avec 20 chevaux, une trentaine de licenciés et 9 hectares dans l'enseignement, l'élevage et la compétition de chevaux. Les activités saisonnières se compensent. L'été est une haute saison pour le commerce des chevaux qu'il a élevé alors que c'est la basse saison de l'enseignement. Le tourisme complète aussi la perte d'activité de l'enseignement en été. 7 ans après l'installation, il possède 45 chevaux, poneys de compétition et shetlands, après en avoir eu jusqu'à 90, et 200 licenciés. L'une des grandes difficultés selon ce porteur de projet, c'est l'acquisition de terrain qui le pénalise le plus dans ses résultats économiques. Il échangeait du

fumier contre de la paille avec un autre agriculteur auparavant, aujourd'hui il est contraint d'acheter de la paille sous forme de copeaux, augmentant le coût de son aliment. D'un autre côté, cet aliment est facile d'utilisation, peu encombrant, il gagne donc en temps de travail. Le temps de travail est d'ailleurs l'autre point négatif de son activité. Bien que passionné d'équitation, il regrette de ne prendre que 2 week-ends par mois en hiver et une semaine de vacances par an entre décembre et février. Cet équilibre entre vie personnelle et professionnelle ne le satisfait que moyennement. C'est d'ailleurs cette charge de travail qui l'a poussé à réduire son cheptel et à prendre une salariée à plein temps.

Il aimerait embaucher une autre personne mais son EBE ne le lui permet pas. En effet, il n'a un revenu disponible positif et peut vivre de son activité que depuis 2011. Il juge son revenu assez faible parce que s'il était salarié, il serait payé plus et aurait moins de travail. Son étude de marché au moment de l'installation prévoyait un chiffre d'affaires plus faible que celui qu'il réalise mais les charges sont aussi proportionnellement plus élevées que prévu. Le chiffre d'affaires, estimé à partir de l'évolution du nombre de licenciés déjà inscrit avant 2005, des intentions de nouvelles inscriptions et des estimations personnelles, avait été volontairement revu à la baisse afin d'anticiper une situation fragile voire non viable. Il consacrait en 2011 45% de son EBE au remboursement des annuités en 2011. Sa sensibilité aux aides de la PAC est nulle. Il ne possède que des prairies dont 4ha, consacrées aux chevaux d'élevage, se trouvent à 30 km de la ferme équestre. L'environnement n'est pas au cœur des préoccupations du JA qui n'économise pas d'énergie, ne récupère pas d'eau de pluie.

3.4.2.2. Les points forts et faibles

Cette activité équine n'est pas aussi sensible au prix de vente de sa production que les autres productions animales. Il fixe lui-même le prix de ses prestations. Cependant, c'est une activité de loisirs qui est délaissée plus facilement en temps de crise par exemple. Sa connaissance du milieu et sa clientèle avant de s'installer sont des atouts indéniables à l'augmentation du nombre de licenciés fixés à 100 au moment de la préparation du projet. Il a acquis une bonne réputation qui lui permet de commercialiser ses chevaux jusqu'au Maroc. Ses différentes activités lui permettent de diminuer sa dépendance face à chacune d'entre elles.

3.4.2.3. Si c'était à refaire : la vision du jeune sur son projet

Si c'était à refaire, il s'installerait dans la même commune, bien que le projet ait été très peu soutenu par la commune et par les autres agriculteurs de la commune, mais dans une ferme plus proche de la mer pour pouvoir offrir des balades encore plus agréables aux touristes et aux licenciés. Il regrette le manque de références techniques et économiques sur son activité. Pour autant, il ne se sent pas isolé parce qu'il accueille des groupes de jeunes toute la journée, fait parti du bureau de la fédération équestre des éleveurs bretons et travaille avec une salariée. Il regrette aussi que les éleveurs équins ne sont pas prioritaires pour acquérir du terrain quand celui-ci se libère et le poids des charges dont celles de l'aliment et de la TVA est si élevé.

3.4.2.4. Quel lien entre ce projet et l'étude économique

Ce projet est un projet jugé moins fragile que les autres par l'analyse des trajectoires. En effet, la situation financière s'améliore avec les années bien que le revenu disponible n'ait été positif qu'à partir de la 6^{ème} année. Cela illustre bien le fait que cette dernière méthode des trajectoires détecte les JA en situation très fragile et non ceux qui sont réellement solide.

3.4.3. Une productrice de porc en transformation et vente à la ferme

3.4.3.1. Le projet, ses particularités et ses évolutions

En 2005, l'Etat offre des primes aux agriculteurs qui souhaitent arrêter la production de tabac. Un agriculteur d'Ille et Vilaine réfléchit à cette opportunité avec sa femme et décident de faire du porc, de le transformer et de le vendre et à la ferme. Sa femme se forme et obtient son certificat de spécialisation en transformation de viande porcine et en vente directe pour compléter sa formation initiale (BTS en analyse et conduite de systèmes d'exploitation). En 2007, elle s'installe avec son conjoint qui continue d'élever une quinzaine de vaches allaitantes. Elle commence son activité avec 10 porcs charcutiers en 2008 en vente directe uniquement puis rentre dans une AMAP en 2011 et commencera à livrer un groupement d'achat à la rentrée 2012. 2012 est aussi l'année où la viande pourra être vendue sous le label AB. Elle espère avoir un prix rémunérateur plus élevé. Ils font connaître leur exploitation et leurs activités par des articles de presse locales (Ouest France et trimestriel de la commune), par un site internet de l'exploitation, par des portes ouvertes de l'exploitation tous les ans, par le « salon bio et bien-être, respire la vie » organisé par le réseau d'Agrobio et par des marchés de producteurs chez les producteurs eux-mêmes. La ferme située à 20km de Rennes, la qualité des produits et la faible concurrence déclarée sur ce marché sont des atouts à la vente de leurs produits. En revanche, le marché noir et le prix plus élevés qu'en GMS sont des freins identifiés par cette JA à l'accroissement de la demande de ses produits. De plus, la location des terres fragilise l'autonomie alimentaire de la ferme. Dans 5 ans, l'exploitation perdra 5 hectares sur les 35 qu'elle exploite en fermage pour partir à l'agrandissement d'une ZAC. Ces 5 hectares sont actuellement les meilleurs terres et donc utilisés pour l'alimentation des animaux.

3.4.3.2. Les points forts et faibles

L'investissement fourni pour sans cesse améliorer la qualité des produits par le certificat de spécialisation passé avant l'installation, la formation d'environ 5 jours par an, la production de viande fermière puis biologique sont autant de points forts qui peuvent fidéliser la clientèle. La diversification du mode de commercialisation et de la clientèle réduit aussi considérablement le risque de produire à perte. Néanmoins, l'investissement financier du laboratoire de transformation paraît démesuré par rapport à l'utilisation faite. En effet, la JA ne transforme qu'un seul porc tous les 15 jours. La fréquence devrait augmenter mais aujourd'hui, le retour sur cet investissement est très long.

3.4.3.3. Si c'était à refaire : la vision du jeune sur son projet

Si c'était à refaire, il y aurait moins de vaches allaitantes pour faire plus de porc parce qu'elles capitalisent beaucoup d'argent par la durée de production d'un veau.

3.4.3.4. Quel lien entre ce projet et l'étude économique

L'exploitation ne dégage que peu de bénéfices au regard de ces investissements liés à la salle de transformation et aux vaches allaitantes. Malgré une trajectoire jugée solide par l'étude des trajectoires économiques, le couple ne prélève pas beaucoup d'argent sur l'exploitation pour vivre. Selon cette JA, le prix du porc compense les coûts de production (charges) mais pas le coût du travail (pas de rémunération du temps de travail). De plus une forte dépendance aux aides de la PAC les rend plus vulnérable à des changements de versement de ces aides. La perte d'autonomie alimentaire actuellement de 100% conduira à la diminution du troupeau de vache selon la JA et/ou à l'achat d'aliment. Cette étape dans la vie de l'exploitation doit être

anticipée afin de prévoir la taille optimale des troupeaux de porc et vaches pour que l'exploitation continue d'exister.

3.4.4. Une maraichère en vente directe exclusivement

3.4.4.1. Le projet, ses particularités et ses évolutions

Après avoir eu une expérience professionnelle dans le secteur de la chimie et après avoir été professeur d'informatique, Yolaine passe un brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole pour devenir agricultrice. Elle a promis à ces parents de reprendre leur ferme au moment de leur départ à la retraite avec son frère. Elle envisage de transformer l'atelier classique de volaille de ses parents en atelier fermier. Elle aimerait aussi faire de la vente directe. Mais son projet n'est pas réalisable sur l'exploitation de ses parents. Par ailleurs, elle a acheté une maison avec son conjoint sur un terrain de 7500 m². Son projet mûrit et évolue durant sa formation. En 2006, elle s'installe seule, sur le terrain de sa maison en maraichage. Elle produit finalement des légumes et des fleurs qu'elle vend sur 3 marchés uniquement. La maîtrise de la vente est une liberté pour elle. Elle peut produire et vendre les quantités et les variétés qu'elle veut. Elle n'a pas d'obligation de quantité qu'elle aurait en GMS. Elle prépare énormément son installation en allant sur les marchés où elle souhaite vendre, interroge les futurs clients, rencontre des maraichers, une productrice de fleurs, évalue un chiffre d'affaires en fonction de quantités réelles vendues par des maraichers locaux, en fonction de la saison. Elle réalise elle-même son étude de marché, se l'approprie et se rend compte, ainsi, des particularités de son activité. Encore aujourd'hui elle se réfère à son étude de marché pour préparer les marchés (quantité de chaque variété de légume et de fleurs à amener). Le temps de travail lui convient, elle arrive à prendre 3 semaines de vacances l'hiver et à partir. Elle s'accorde aussi des weekends en hiver. Elle produit sans produits phytosanitaires, de façon la plus biologique possible mais ne souhaite pas avoir le label pour avoir plus de souplesse notamment dans le choix des semences.

3.4.4.2. Les points forts et faibles

La préparation longue et intense de son activité lui permet aujourd'hui de se rassurer quant aux ventes qu'elle réalise. Etant donné, le manque de références dans ce domaine d'activité et la variabilité énorme des ventes entre les régions, l'étude de marché lui a permis de savoir si elle était en mesure de vivre de son activité. Son métier lui plaît, le mode de commercialisation lui permet de valoriser son savoir faire. L'envie de commercialiser elle-même ses produits et son sens du contact lui ont permis de fidéliser une clientèle qui lui garantit un revenu stable. Avec 100% de dépendance vis-à-vis de ce mode de commercialisation, une concurrence de plus en plus importante, il est très important de fidéliser sa clientèle. Cela étant, l'exploitation est située dans une zone touristique (10 km de la mer) et d'habitat assez dense (entre Auray et Lorient).

3.4.4.3. Si c'était à refaire : la vision du jeune sur son projet

Aucun changement majeur ne lui vient à l'esprit quand on lui pose cette question.

3.4.4.4. Quel lien entre ce projet et l'étude économique

Selon l'étude des trajectoires, cette exploitation est solide. La bonne préparation du projet a permis de réaliser presque à la lettre ce qui était prévu. Un suivi systématique de toutes les ventes a permis de faire ce constat. Son revenu disponible est en augmentation pendant les 3 ans étudiés, les autres indicateurs économiques du questionnaire sont très bons et en augmentation. Elle prélève au moins un SMIC depuis la troisième année de son installation.

4. Discussion

Cette étude permet de répondre aux problématiques posées et de mieux connaître les particularités des projets en NM-NF. Cette étude présente néanmoins des limites.

4.1. Le manque de recul sur l'installation des projets en NM-NF

L'étude des projets d'installation entre 2005 et 2011 est trop récente. Il n'y a pas assez de recul pour étudier les projets les plus récents. Ainsi le nombre de NM-NF étudiés dont le nombre augmente fortement en 2010 et 2011 est assez faible au regard du nombre installé. Il serait judicieux de refaire l'étude dans 2 ou 3 ans pour étudier plus de JA en NM-NF. Avoir plus de projets en NM-NF permettrait également de regarder la part de chaque critère NMNF dans les résultats économiques. Etant donné le faible nombre de cas dans l'étude, la significativité du critère label par exemple est admise avec un risque d'erreur trop important pour être annoncée. Or un projet avec une activité de transformation ne présente probablement pas les mêmes caractéristiques qu'un projet ayant une activité d'accueil à la ferme.

4.2. Des problèmes d'appariement

Le taux d'appariement entre les bases des CER FRANCE et celle de la CRAB ne correspond pas à la part de marché des CER FRANCE. Ainsi la difficulté d'appariement des bases de données ne nous a pas permis d'avoir un maximum de JA. L'appariement par un numéro tel que le numéro de pacage serait idéal.

4.3. Le profil des clients CER

Etant donné que les CER FRANCE détiennent la plus grosse part de marché de conseil aux exploitations, nous avons augmenté les chances d'avoir un maximum de projets. Cependant, les projets NM-NF sont sous représentés dans ces centres de comptabilités. De plus, les projets NM-NF, de petite dimension économique, ne sont que peu présents dans ce type de centres. Il y a donc un risque non mesurable à ce jour de surestimer les résultats des NM-NF. Il faudrait travailler avec plusieurs centres de comptabilité pour avoir un maximum de projets en NM-NF et gommer ce biais introduit par le profil des clients des CER.

4.4. Le taux d'abandon inconnu de l'activité agricole

Nous n'avons pas pu regarder le taux de sortie des JA. Nous ne savons pas s'il est identique en NM-NF ou plus faible ou plus élevé. Il pourrait être intéressant d'étudier les causes de sortie pour éviter qu'elles ne se reproduisent sur les nouvelles installations. Cependant, cette donnée n'est pas accessible à l'heure actuelle par la CRAB. Par conséquent, cette étude porte davantage sur les faiblesses de la pérennité et de la santé financière de l'exploitation plus que sur la pérennité en elle-même. En effet, en n'étudiant pas les exploitations qui ont cessées leur activité, les résultats économiques de l'étude sont biaisés.

4.5. La mesure de l'écart entre les résultats prévisionnels et réels impossible

Le PDE est un bon moyen de préparer l'avenir et donc d'aborder le projet avec plus de sérénité mais qu'en est-il de la réalité ? L'anticipation n'est pas possible à 100%. De nombreuses

incertitudes entourent les projets d'installation (climat, marché, réglementation, maîtrise technique,...). Il y a un risque dont on ne peut calculer la probabilité d'apparaître qui entraîne des incertitudes sur le projet. Les prévisions peuvent se retrouver assez éloignées de la réalité. L'écart peut être mesuré en comparant les prévisions inscrites dans le PDE avec la réalité, 5 ans plus tard. Mais aucune base de données cumulant les résultats individuels du PDE n'est générée de façon automatique. L'étude n'a donc pas pu mesurer l'écart entre le prévisionnel et le réel. Il faudrait pour cela, que la CRAB mette en place un système de saisie automatique des données qui synthétise les données du PDE de tous les JA pour pouvoir exploiter ces données.

4.6. 4 JA en NM-NF soumis aux 15 indicateurs du PAD

Je vais présenter les résultats des 15 indicateurs du PAD (tableau 8) pour les quatre JA en NM-NF interrogés afin de comparer les aspects environnementaux, sociaux et économiques. L'exploitation du laitier est en 1^{ère} position du classement avec près de 80 points, puis celle de la maraichère avec 72 points suivie de près par celle de la porchère avec 70 points et enfin, celle de l'équin avec 54 points.

		laitier	équin	porchère	maraichère	points maximum
environnement	diversité de l'assolement	10	10	6	10	10
	les pratiques de fertilisation	10	0	10	10	10
	dispersion parcellaire	0	0	4	4	4
	indice de particularités topographiques	NR	NR	NR	NR	8
	protection des cultures	8	8	8	8	8
	Total	28	18	28	32	40
social et territoire	implication sociale	6	6	4	0	9
	valorisation par filière courte, services et pluriactivité	6	4	12	12	12
	travail collectif	5	0	3	0	5
	formation	3	5	5	3	6
	autonomie de l'exploitation	10	3	9	2	10
	total	30	18	33	17	42
économie	viabilité économique	13	7	1	4	20
	autonomie financière	9	3	15	12	15
	sensibilité aux aides	10	10	2	10	10
	efficacité du processus économique	21	18	21	24	25
	total	53	38	39	50	60
environnement		17,5	11,25	17,5	20	25
social et territoire		17,9	10,7	19,6	10,1	25
économie		44,2	31,7	32,5	41,7	50
		79,5	53,6	69,6	71,8	100

Tableau 6 : Résultats des 15 indicateurs de durabilité du PAD 35 de 4 JA en NM-NF

Pour bien mesurer l'indicateur de particularités topographiques, il faut prendre du temps. J'ai donc pris le parti de ne pas passer de temps sur cette question pendant les entretiens afin de recueillir un maximum d'informations. Les scores, non renseignés (NR), symbolisent un

manque de données plus que de mauvais résultats. Par conséquent, la note environnementale de chacun des cas est sous-estimée.

La méthode du PAD d'Ille et Vilaine préconise de pondérer les trois aspects. Il a été donné deux fois plus d'importance à l'économie qu'à l'environnement parce qu'il est supposé que l'économie est un pré-requis à l'existence de l'exploitation. Elle donc noté sur 50 contre 25 pour les aspects environnementaux et sociaux. Il ne faut pas déduire que la production équine est moins durable ou pérenne que les autres productions parce qu'un seul JA a eu des résultats moins bons que d'autres JA d'autres productions. En revanche, la représentation de ces quatre JA permet de voir la multitude des situations et systèmes agricoles que peut recouvrir le terme NM-NF. L'étude tridimensionnelle de ces 4 projets en NM-NF ne favorise pas leurs résultats de durabilité. On peut donc se questionner sur l'intérêt et la pertinence du choix des indicateurs. Ce sont des indicateurs de durabilité de systèmes génériques et non pas de systèmes atypiques.

Conclusion

Cette étude a permis de donner des éléments de réponse quant à la pérennité globale des projets des JA installés depuis 2005 dont ceux en nouveaux marchés et nouvelles filières. La forte augmentation du nombre d'installations aidées en nouveaux marchés - nouvelles filières depuis 2005 mérite qu'on s'y intéresse afin de conseiller et d'accompagner au mieux les jeunes qui s'installent.

Une très forte dispersion des résultats de 13 indicateurs économiques de solvabilité, rentabilité et liquidité est observée en 2011. En moyenne la situation est plutôt bonne pour des JA. Le taux d'endettement est relativement faible, le fonds de roulement couvre les stocks, le bénéfice dégagé par unité de travail permet de rembourser les emprunts bancaires et de dégager un revenu disponible de presque deux fois le SMIC. En revanche, la forte dépendance aux aides du premier pilier de la PAC rend les JA plus vulnérables aux possibles changements de politiques d'aides. De plus, un quart des JA ont une marge de sécurité négative.

Bien que la majorité des JA soit dans une situation plutôt favorable au maintien de leur activité, 15% d'entre eux sont dans une situation très fragiles puisqu'ils sont très endettés, ne dégagent pas de bénéfice ou n'arrivent pas à faire face aux remboursements d'emprunts. Le risque pour ces JA est d'arrêter leur activité et/ou de se sur endetter. Or l'enjeu pour la Bretagne est bien de garder un maximum d'actifs agricoles et d'exploitations pour faire face aux départs en retraite massifs d'ici 2020.

Une très forte dispersion des résultats de 13 indicateurs économiques est aussi observée en 2011 pour les 72 JA en NM-NF. Ils obtiennent globalement de meilleurs résultats que le groupe pour les indicateurs de solvabilité, notamment concernant l'accès à l'acquisition d'une exploitation. Du point de vue de la rentabilité, les indicateurs ramenés à l'unité de travail sont plus faibles que pour le groupe, mais le taux de marge est meilleur, la sensibilité aux aides de la PAC est moindre et la rentabilité du capital est globalement meilleure. Du point de vue de la liquidité, la situation des JA en NM-NF est plutôt moins bonne que pour le groupe malgré une plus faible part de l'EBE consacrée aux annuités. Bien que le revenu disponible par UTAF soit plus faible en moyenne, il reste une fois et demie supérieur au SMIC. En définitive, La majorité des NM-NF tire des résultats plutôt satisfaisants et pérennes en valeur. Cependant, 4 JA ont un EBE négatif et plus de 15% ne peut pas prélever d'argent.

Les différences observées ainsi que les dispersions entre les exploitations en NM-NF et le groupe sont dues aux productions mais aussi au critère NM-NF. Les difficultés économiques des 15% de JA fragiles, ne sont pas les mêmes selon les productions. L'effet de la variable NM-NF n'est pas toujours celui attendu et varie selon l'OTEX. L'hypothèse selon laquelle, produire en NM-NF était un handicap à la pérennité de l'exploitation n'est pas vraie au vu de cet échantillon pour toutes les productions. De même, les JA qui s'installent dans une exploitation hors du cadre familial diminue les résultats de l'exploitation pour une seule OTEX seulement. Le milieu d'origine du JA n'est ni un frein ni un moteur à la pérennité de l'exploitation. Arriver dans une société préexistante, racheter des parts et développer un atelier déjà présent n'impliquent pas les mêmes investissements et difficultés que de créer une exploitation ou de changer tout le système de production après la reprise.

L'étude économétrique nous enseigne que le projet (la personne, son travail, le cadre de son installation...) est aussi important que la production. La pérennité économique d'un projet est multifactorielle. Bien que le choix de produire en NM-NF peut présenter un frein pour certaines productions, elle pourrait être compensée par d'autres atouts tels que la préparation du projet avant installation, un plan de financement bien établi, la prise en compte des risques sur les prix, un système d'assurance. A l'inverse, bien que produire en NM-NF peut présenter un avantage pour d'autres productions, cela ne dispense pas de chercher d'autres atouts au projet au moment de l'installation.

L'analyse des trajectoires confirme que les JA en NM-NF ne sont pas dans une situation plus fragile dans la mesure où ils sont moins présents dans la classe des trajectoires fragiles. Néanmoins, leur plus faible part en trajectoire solide et leur plus forte part en trajectoire incertaine nuance ce résultat positif.

Sur le plan social et environnemental, il n'y a pas de comparaison avec les projets classiques mais un focus sur ces projets. Les enquêtes ont permis de mettre en évidence l'importance de la polyvalence des compétences requises en NM-NF (production, transformation, vente,...). Mais ces compétences sont acquises et ne semblent pas poser un problème de volume de production. En revanche, l'étude de marché n'est pas perçue comme un élément essentiel de la préparation du projet, alors que la demande conditionne une part importante de la pérennité du projet. Le manque de références technico-économiques en NM-NF rend l'étude de marché approfondie encore plus légitime et essentielle à l'installation. De plus, une charge de travail très importante, le surinvestissement, le manque de demande, les charges d'exploitation trop importantes et la mésentente avec les associés sont autant de facteurs de non satisfaction et de causes de baisse des résultats économiques constatée chez les quatre JA enquêtés. La motivation et la passion de leur métier les poussent à continuer alors qu'ils n'en vivent que depuis peu, pour certains. La préparation, la compréhension et la maîtrise des volets environnementaux, sociaux et économiques de son projet favorisent sa pérennité.

Les enquêtes permettent de se rendre compte que l'évolution des projets durant les cinq premières années ne suit pas totalement celle inscrite au PDE. Ainsi des JA arrêtent leur projets en NM-NF alors que d'autres, qui ne l'avaient pas prévu, commencent un atelier de transformation par exemple. Cette donnée sur le suivi des ateliers de NM-NF n'est pas accessible aujourd'hui. Ainsi, il serait judicieux d'enquêter préalablement les JA concernant la part du chiffre d'affaires et/ou du temps de travail consacré aux ateliers de NM-NF afin d'en connaître leur nombre réel. Refaire l'étude économique dans 2 ans permettrait aussi d'avoir plus de recul et donc un maximum de JA en NM-NF. Il serait aussi intéressant de distinguer les résultats économiques selon chaque atelier de NM-NF. La connaissance des causes d'abandon de ces projets NM-NF ou de l'atelier en NM-NF de l'exploitation qui, par ailleurs a une production classique, permettrait de mieux préparer l'installation de futurs JA.

Bibliographie


- Agreste. (2009). *Définitions : OTEX et PBS*. Consulté le Août 2012, sur [agreste.agriculture.gouv: http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/definitions/otex-pbs/](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/definitions/otex-pbs/)
- Blanc, M. (2005, Juin). Trajectoires d'installation et leur pérennité dans les années 1990. *Agreste cahiers n°3*, pp. 3-13.
- Claire Warzee, p. e.-p. (enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005, 2006 et 2007 - Modèle de microsimulation Insee). *Les thèmes de l'INSEE : départ du marché du travail dans les régions à l'horizon 2020*. Consulté le Août 7, 2012, sur site web INSEE: http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1255#inter5
- Colson, F., & Pineau, B. (1991). Les indicateurs de détection de la difficulté financière des exploitations en période d'installation. *Economie rurale, N°206*, pp. 57-63.
- Colson, f., Chatellier, V., & Blogowski, A. (1995, septembre). Pour mieux comprendre les difficultés financières des exploitations agricoles. *Agreste cahiers N°23*, pp. 3-8.
- De Corlieu, T. (2000, Mars). La taille des exploitations: des facteurs d'évolution humains et technico-économiques. *Agreste Cahier n°1*, pp. 9-14.
- Direction régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt en Bretagne. (2007, octobre 7). *Le projets agricole départemental 2012-2014*. Consulté le mars 1, 2012, sur [Draaf.bretagne.agriculture.gouv: http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Le-projet-agricole-departemental](http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Le-projet-agricole-departemental)
- Dufour, C. (2007). *Méthode d'évaluation de la pérennité économique de systèmes d'activités agraires innovants*. Rennes: FR CIVAM de Bretagne.
- EOLOAS - source MSA. (2011). *L'agriculture sur votre territoire - Bretagne - Données 2011*. Consulté le Aout 2012, sur [EOLOAS: http://www.eoloas.net/?page=tableau&location=53&fiche=915&l=1](http://www.eoloas.net/?page=tableau&location=53&fiche=915&l=1)
- Gujarati, D. *Econométrie*. De Boeck.
- INSEE. (s.d.). *Définitions - taux d'endettement*. Consulté le Août 2012, sur [INSEE: http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/taux-endettement.htm](http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/taux-endettement.htm)
- Installagri - source APCA 2007-2011. (s.d.). *atlas cartographique*. Consulté le Août 2012, sur [Installagri: http://www.installagri.net/resultat_donnees_carto.php?class=V1®ion=0&dpt=](http://www.installagri.net/resultat_donnees_carto.php?class=V1®ion=0&dpt=)
- Larousse. (s.d.). *Dictionnaire français*. Consulté le Août 2012, sur [Larousse - pérennité: http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/p%C3%A9rennit%C3%A9](http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/p%C3%A9rennit%C3%A9)
- Lepage, f., Perrier, J.-P., & Parent, D. (2008, décembre 11 et 12). Les déterminants financiers et organisationnels de la viabilité économique des entreprises agricoles familiales après transfert. *Communication présentée aux 2èmes journées de recherches en sciences sociales*. Lille, france: INRA - SFER - CIRAD.
- Melliand, M.-L. (2012). *Guide de l'installation des jeunes agriculteurs*. Paris: Editions France Agricole.

Ministère de l'agriculture, d. I. (2012, Août 21). *Thématiques: les Aides à l'installation dans une exploitation agricole*. Consulté le Août 2012, sur Agriculture.gouv: <http://agriculture.gouv.fr/installation>

Pascal Viné - Directeur général des politiques agricoles, agroalimentaires et des territoires. (2009, mars 24). *Circulaire DGPAAT/SDEA/C2009-3030*. Consulté le Août 2012, sur Agriculture. gov: <http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/DGPAATC20093030Z.pdf>

Rakotomalala, R. (s.d.). *Généralités sur l'économétrie*. Consulté le Mars 2012, sur Equipe de recherche en ingénierie des connaissances - Laboratoire ERIC: <http://eric.univ-lyon2.fr/~ricco/cours/cours/Generalites%20Econometrie.pdf>

Vinatier Roche, C. (2006). *Caractérisation des installations sur des exploitations ayant des productions atypiques et/ou des activités complémentaires*. Finistère: ADASEA .

	<p>Diplôme : Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences Agronomiques, Agroalimentaires, Horticoles et du Paysage</p> <p>Spécialité : agroalimentaire</p> <p>Spécialisation : politiques et marchés de l'agriculture et des ressources</p> <p>Enseignant référent : Aude RIDIER</p>
<p>Auteur(s) : Laura PICAUD</p> <p>Date de naissance* : 25 / 05 / 1989</p>	<p>Organisme d'accueil : Chambre d'agriculture de Bretagne</p>
<p>Nb pages : 63 Annexe(s) : 27</p>	<p>Adresse : Rond-point Maurice Le Lannou - ZAC Atalante-Champeaux - CS 74223 - 35042 RENNES CEDEX</p>
<p>Année de soutenance : 2012</p>	<p>Maître de stage : Marie Isabelle LE BARS</p>
<p>Titre français : Etude de la pérennité des projets d'installations aidées notamment des projets en « nouveaux marchés - nouvelles filières »</p> <p>Titre anglais : Study of the sustainability of the projects of helped installations in particular projects in " new markets-new networks "</p>	
<p>Résumé:</p> <p>L'étude de la pérennité des projets d'installations aidées notamment des projets en « nouveaux marchés-nouvelles filières » est motivée par de nombreux départs à la retraite d'ici 2020 et l'augmentation de la part des projets en NM-NF qui ont une activité de vente directe, transformation, production labélisée et/ou de diversification. La pérennité économique est un ensemble de 13 indicateurs comptables. La situation des JA installés entre 2005 et 2008 est-elle économiquement pérenne en 2011 ? La variable NM-NF est-elle significative pour certains indicateurs économiques ? Comment les aspects environnementaux, sociaux et humains influent-ils sur les résultats économiques de l'exploitation ? Des moyennes et dispersions des indicateurs en 2011 des JA, une étude économétrique et une typologie des trajectoires d'installation répondent à 2 problématiques, un questionnaire d'enquête répond de manière qualitative à la 3^{ème}. 52% des 3778 JA installés entre 2005 et 2011 avec les aides dont 726 sont en NM-NF ont été appariés par les CER France. Les résultats sont dispersés malgré une bonne situation en moyenne. 15% sont dans une situation très fragile. La majorité des JA en NM-NF tire des résultats pérennes en valeur. Néanmoins, plus de 15% ont un revenu disponible négatif. Produire en NM-NF diminue la pérennité de l'exploitation pour deux OTEX. Les JA en NM-NF sont moins présents dans la classe des trajectoires fragiles. Une charge de travail très importante, les charges trop importantes et la mésentente avec les associés sont des causes de baisse des résultats économiques constatées chez quatre JA. La pérennité économique d'un projet est multifactorielle. Enquêter les JA concernant la part du chiffre d'affaires lié à l'activité NM-NF et refaire l'étude dans 2 ans lèveraient des limites de cette étude.</p>	

Abstract:

The study of the sustainability of the projects of helped installations in particular projects in " new markets-new networks " is motivated by many retirements before 2020 and the increase of proportion of projects in NM-NN which have an activity of direct selling, transformation, label and/or diversification. The economic sustainability is a set of 13 accounting indicators. Is the situation of the young farmers settled between 2005 and 2008 economically long-lasting in 2011? Is the variable NM-NN significant for some of the economic indicators? How do the environmental, social and human aspects influence the economic results of the farm? Averages and standard deviation of indicators in 2011 of the young farmers, econometric study and typology of the trajectories of installations answer 2 problems, a questionnaire of survey answers in a qualitative way the 3rd. 52 % of 3778 young farmers settled between 2005 and 2011 with the aids among which 726 are in NM-NN were matched by CER France. The results are scattered in spite of a good situation on average. 15 % are in a very fragile situation. The majority of the JA in NM-NN gets long-lasting results in value. Nevertheless, more than 15 % has a negative available income. To produce in NM-NN decreases the sustainability of the farm for only two produces. The young farmers in NM-NN are less present in the class of the fragile trajectories. A very important workload, the too important costs and disagreement with the partners are causes of reduction in the economic results noticed for four young farmers. The economic sustainability of a project depends on many factors. To investigate the young farmers concerning the proportion of the turnover bounds to the activity NM-NM and to redo the study in 2 years would raise some of the limits of this study.

Mots-clés : installation, pérennité économique, nouveaux marchés – nouvelles filières, jeunes agriculteurs, indicateurs comptables